



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

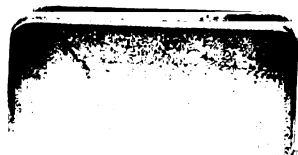
m

1691,8

1 Eur 511^m 1691,8
de Livre
Appartient
à Mr D.

<36623738660010

<36623738660010



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN
A O U S T 1691.



A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercuré Galant* au
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin,

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais , dans la
Salle des Merciers , à la Justice.

T. GIRARD, au Palais , dans la Grande
Salle , à l'Envie ,

Et MICHEL GUEROUT, Galerie-neuve
du Palais , au Dauphin.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à présent de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desoblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de manière qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sicur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCURE GALANT

A O U S T 1691.

L Es grands Capitaines
ne sont pas ordinairement fort habiles
dans le Cabinet ; & ceux
qui entendent parfaitement
le Cabinet , seroient souvent
fort embarrassez à la reste

A iiij

8 MERCURE

d'une Armée. Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé des hommes qui ont fait paroître un mérite distingué en maniant la plume & les armes, en conseillant, & en se battant; mais il semble qu'ils n'aient jamais fait l'un & l'autre ensemble avec la plus haute distinction, & du moins n'en voyons-nous point qui aient fait là-dessus ce que toute l'Europe a vû faire au Roy. Jamais Monarque n'a pris plus de Places en personne. Jamais Souverain n'a fait de si grandes choses dans

GALANT. 9

le Cabinet. Intrepide & infatigable à la guerre; laborieux, & assidu dans le Cabinet, supérieur par tout à ceux qui commandoient, ou qui travailloient sous luy, il a fait voir qu'il sçavoit aussi-bien executer qu'ordonner; qu'à l'armée il n'avoit pas besoin de leçons, ny de Ministres au Cabinet, & qu'il sçavoit regner en grand Politique. Il remplit aujourd'huy luy-même l'Employ de feu M^r de Louvois, pour les affaires les plus secretes de la guerre. Il écrit de sa main ce qu'il luy

10 MERCURE

ordonnoit d'écrire, & ceux qui estoient chargez des affaires les plus importantes sous ce Ministre, furent surpris de voir, lors qu'ils eurent l'honneur de l'entretenir, qu'il auroit pû luy-mesme rendre aussi bien qu'eux le compte des affaires dont ils l'entretenoient, & qu'il les possédoit mieux qu'ils ne faisoient, ce qui marque que tout n'agissoit que par luy, que quoy qu'un de ses plus grands Ministres soit mort subitement, & sans avoir eu le temps de l'entretenir,

GALANT. II

il n'en sçait pas moins ses affaires ; qu'ainsi les Ennemis de l'Etat se réjouïront inutilement de cette mort , & que tant que le Roy vivra , la France ne sçauroit faire de perte qui ne soit reparable , à cause de la parfaite connoissance que ce Monarque a de tout ce qui regarde la grandeur de son Royaume , & du bon ordre qu'il y met. M^r de Louvois n'avoit que vingt - trois ans quand Sa Majesté commença à luy donner les Instructions nécessaires pour le servir selon

12 MERCURE

ses intentions, & l'on doit tout esperer de M^r de Barbesieux, puis qu'entrant dans les affaires au mesme âge qu'avoit fait feu M^r de Louvois, son Pere, le Roy qui s'y trouve encore plus consommé, veut bien avoir la mesme bonté, & prendre pour luy les mesmes soins.

M^r des Forges, a fait un Prologue, intitulé *Les Geans*. Le dessein qu'il a eu dans cet Ouvrage se fait assez connoistre, sans qu'il soit besoin de l'expliquer. Il a esté mis en Musique par M^r de Brot-

GALANT. 13

sard , Maistre de Musique
de la Cathedrale de Stras-
bourg..

22SS2S 2SS22S2SS2S

P R O L O G U E.

TIPHON ET LES GEANTS.

LES GEANTS.

A sseurons nostre vangeance
Contre le Dieu trop glorieux
Qui fait sentir en tous lieux
L'excès de sa puissance.

T I P H O N.

Le puissant Jupiter , tout fier de
ses exploits ,
Depuis assez long-temps fait crain-
dre son tonnerre ,

14 MERCURE

*Et menace toute la terre
De l'assujettir à ses loix.
Depuis assez long-temps Bellonne &
la Victoire
Font leurs plaisirs les plus doux
D'éterniser sa memoire ,
Sans réserver un seul moment pour
nous.
Vangeons-nous de l'excès de sa va-
leur extrême,
Unissons nos cent bras contre son
Diadème ,
Et plus heureux
Que ces Titans fameux
Qui braverent jadis sa puissance su-
prême,
Arrêtons de ses faits le cours impe-
tueux ;
Que malgré ses efforts il tombe en-
fin luy-même.*

GALANT.

15

CHOEVR DE GEANTS.

Unissons nos cent bras , &c.

MERCURE paroist.

*Temeraires Mortels , vos efforts
seront vains.*

*Que vous sert-il d'oser trop en-
treprendre ?*

*Le prudent Jupieer instruit de vos
desseins*

*Sçaura facilement contre vous se dé-
fendre..*

Son bras toujourn victorieux

A déjà mis sous son obeïssance

Mille Peuples audacieux.

Craignez de ressentir comme eux

Le triste effet de sa vangeance.

*Calmez , calmez plutost ce vainqueur
irrité ,*

*Il est trop dangereux de vouloir luy
déplaire ,*

Cessez d'animer sa colere ,

16 MERCURE

Son grand cœur oubliera vostre temerité.

CHOEVR DE GEANTS.

*Nous méprisons ce Dieu terrible,
De nostre audace en vain on croit
nous voir punis.*

*Est-il rien d'impossible
A tant de bras unis ?*

MERCURE.

*Bien-tôt de vostre indigne offence
Vous recevrez le juste châtement.*

Vous vous armez contre luy vainement

Ce Dieu seul contre tous punira l'insolence.

*Mars en tous lieux accompagne
ses pas;*

*Malheureux , redoutez la force de
son bras.*

CHOEVR DE GEANTS.

Nous méprisons ce Dieu terrible ,

GALANT. 17.

*De nostre audace en vain on croit nous
voir punis.*

*Est-il rien d'impossible
A tant de bras unis ?*

TIPHON.

*Il est temps que chacun r'anime son
courage.*

*Pour braver la valeur de ce Dieu si
puissant, (naçant*

Opposons de ce Mont le sommet me-

A son trop rapide passage,

Et que son Regne florissant

*A cent Peuples jaloux ne porte point
ombrage.*

*Mais déjà des Tambours nous enten-
dons le bruit.*

*C'est Jupiter qui nous poursuit,
Hercule près de luy contre nous s'in-
teresse.*

Courons aux armes, le temps presse.

Aoust 1691.

B

18 MERCURE

CHOEVR DE GEANTS.

*Jupiter nous poursuit,
Comions aux Armées, le temps presse.*

S

Jupiter lance son Tonnerre.

S

TIPHON.

*Quoy rien ne peut rallentir son
ardeur ?*

*Sa presence par tout inspire la ter-
reur,*

*Tout se rend à sa voix , tout flatte
son envie.*

*Ce Mont si redouté devant luy s'hu-
milie.*

*Quelle honte pour nous ? quelle gloire
pour luy !*

*Faut-il que nous servions de lustre
à son Histoire ,*

*Et n'aurons-nous armé tant de bras
aujourd'huy*

GALANT. 19

*Que pour estre témoins de l'excès de
sa gloire?*

C O E V R D E G E A N T S.

*Ah ! fuyons , l'ennemy s'avance
prés de nous ,*

*Evitons, s'il se peut, la fureur de ses
coups.*

S

SUIVANS de Jupiter qui pour-
suivent les Geans. :

S

*Ingrats, vostre fuite est vaine ,
Nous vous poursuivrons en tous
lieux.*

*Recevez la juste peine
De vos efforts audacieux.*

J U P I T E R.

*Des Ennemis liguez je suis en-
fin le Maistre ,
Et leurs soins ont esté perdus.
Ils ont appris à me connoistre.*

B ij

20 MERCURE

*Le seul bruit de mon nom les a tous
confondus.* [rance

*Mortels heureux , goustez en assu-
Les doux momens que vous offre
mon bras.*

*Vivez en paix , vivez sans em-
barras ,*

Jupiter prend vostre défense.

S
CHOEUR de Mortels & de
Bergers.

E
*Vivons en paix , vivons sans em-
barras ,*

Jupiter prend nostre deffense.

Gouçons en assurance

*Les doux momens que nous don-
ne son bras.*

*Honorons à jamais un Dieu si ma-
gnanime ,*

*Que nos chants redoublez réson-
nent dans les airs ;*

GALANT. 21

*Qu'un mesme zele nous anime,
Il est digne de nos Conceris.*

*Que de mille bienfaits il comble
nostre vie,*

*Qu'il triomphe toujours en dépit de
l'envie,*

*Que l'immortalité ne l'arrache à nos
yeux*

*Que pour briller parmi les autres
Dieux.*

*Marquons-luy les transports que sa
presence inspire ;*

*Il merite les soins que nous prenons
pour luy.*

*Que par tout son grand nom reten-
tisse aujourd'huy ;*

*Puissions-nous à jamais admirer son
Empire.*

S

DEVX BERGERS.

Preparons-luy des jeux nouveaux.

22 MERCURE

*Que nos chants les plus beaux
Succedent au bruit de la Guerre ;
Ce Dieu veut bien suspendre son ton-
nerre*

*Pour partager sous nos Ormeaux
Les champêtres plaisirs de nos sim-
ples hameaux.*

GRAND CHOEVR.

*Honorons à jamais ce Dieu si ma-
gnanime*

*Que nos chants redoublez réson-
nent dans les airs ,*

*Qu'un mesme zele nous anime ;
Il est digne de nos Concerts.*

S

Vous sçavez , Madame ,
que feu M^r de Louvois , a
pris de grands soins pour la
construction du Bastiment

GALANT. 23

des Invalides, & qu'il y venoit souvent donner ses ordres, & voir si l'Ouvrage s'avançoit. Quinze jours avant sa mort, lors qu'il estoit sous le Dôme de l'Eglise de ce magnifique Bastiment, il dit que ce seroit là le lieu de sa sepulture, ce qui s'est trouvé bien tost après. Voicy le Discours que fit M^r le Curé de Versailles, qui est du nombre des Missionnaires, & dans une si grande estime parmy eux, lors qu'il presenta le Corps à celuy qui le receut aux Invalides.

24 MERCURE

Nous vous apportons, Monsieur, parmy les gémissemens d'une Maison illustre & desolée, & parmy les larmes de tout le Royaume, les tristes restes que la mort, toujours sourde & impitoyable aux desirs, aux vœux, & aux desseins des hommes, toujours soumise aux ordres éternels de Dieu, nous a laissez de haut & tres-puissant Seigneur Michel François le Tellier, &c. Il est aisé de juger de la grandeur de la perte que l'Etat vient de faire, par la consternation generale dont ce coup impréveu a frapé tout le monde.

GALANT. 25

monde. La vaste étendue de son esprit , à qui rien n'échapoit , son application continuelle aux affaires publiques , la sagesse de ses conseils , sa vigilance à tout prévoir , à tout regler , à tout découvrir jùsque dans les secrets les plus impenetrables des Ennemis du Royaume ; son activité à resoudre & à executer , son bonheur qui ne l'a point quitté à réussir dans toutes ses entreprises ; sa prudence à ne laisser passer aucune occasion favorable à la gloire du Roy , ou de la France , sa fidelité à son service , sont des qualitez qui

Aoust 1691.

C

26 MERCURE

ont esté si éminentes & si con-
nuës en luy, qu'elles le feront
regreter éternellement, & feront
desirer à tous les siecles d'avoir
d'aussi grands hommes, qui luy
soient semblables. Utile à la
Patrie qui se voit attaquée de
toutes parts, & qui jusques à
present n'a pû estre entamée,
craint & redouté de nos Enne-
mis, cher & nécessaire à son il-
lustre Famille, & pour dire beau-
coup de choses en un seul mot,
digne Instrument des grandes
choses que LOUIS LE
GRAND a entreprises, &
qui rendront son nom, & le

GALANT. 27

temps de son regne immortel & toujours present à tous les siecles, falloit-il que la mort vinst nous l'enlever ? Adorons dans cette affliction publique la Justice de Dieu qui nous a frappez, & qui nous a voulu faire sensiblement connoistre ce qu'est enfin devant luy tout l'éclat des honneurs & des plus hautes fortunes. Implorons pour luy & sur luy sa misericorde, & que tous ceux qui se reposent icy après les rudes & penibles travaux de la guerre, se souvenant qu'ayant esté exposez autrefois sous ses ordres à de grands perils pour le bien

Cij

28 MERCURE

de l'Etat, ils jouissent maintenant par ses soins des douceurs d'une vie paisible, employent avec nous leurs vœux & leurs prieres pour demander au Ciel d'estre la consolation de son illustre Famille, qui reverra principalement en celuy qui succede à ses grands Emplois, ses nobles qualitez, & pour le supplier de luy accorder le repos de son ame.

Le cœur de ce grand Ministre ayant esté porté à l'Eglise des Capucines, y fut receu par le Confesseur de ces saintes Filles, qui fit à celuy qui

le presenta le Discours suivant.

LA perte que nous faisons , Monsieur , dans la mort de M^r de Louvois est si grande , que nous la regardons comme une perte generale pour tout le Royaume , mais particulierement pour l'Ordre duquel je suis trop heureux de porter l'habit , & dont il a soutenu les interets comme un veritable Pere. Neanmoins si nous estions capables de recevoir quelque consolation dans une douleur si pressante , ce seroit de posseder son cœur qui avoit

30. MERCURE

toutes les nobles qualitez que le Prophete Royal souhaitoit pour le sien. Il souhaitoit un cœur pur, un cœur nouveau, & un cœur droit. Celuy de M^r de Louvois a possédé ces trois grandes qualitez. Il a eu un cœur pur pour son Dieu, un cœur nouveau pour son Roy, & un cœur droit dans l'administration des affaires ; un cœur pur pour son Dieu, puis qu'il se faisoit une application serieuse de tous les devoirs du Christianisme, ce qui faisoit qu'on pouvoit dire de luy : *Lex Dei ejus in corde ipsius*, que la Loy de Dieu estoit écrite dans

GALANT: 31

son cœur. Il avoit un cœur nouveau pour son Roy , puis qu'ayant paru inépuisable dans tous les desseins de procurer sa gloire, aussi-bien qu'infatigable dans les soins de les faire executer, il avoit paru toujours comme nouveau. Enfin il a eu un cœur droit dans l'administration des affaires, puis qu'il s'y est comporté d'une maniere irreprochable, s'attirant l'admiration & l'amour de tous les bons François, & fermant la bouche à la jalousie la plus outrée. Ainsi recevant ce cœur, il ne nous reste qu'à former à nostre tour les vœux du

C iiij

32 MERCURE

mesme Prophete, Fiac tibi secundum cor tuum, & omne consilium tuum confirmet.

Que la gloire, le bonheur, & le repos qu'il a toujours souhaité au Royaume luy arrive, & que tous les sages conseils qu'il a donnez, soient confirmez.

Il est certain que l'Ordre des Capucins perd beaucoup à la mort de ce Ministre, qui les assistoit considerablement par ses charitez, & qui leur faisoit bastir à Meudon une Eglise toute neuve. Tous les Recolets du Royaume, à qui

GALANT. 33

il faisoit aussi du bien, ont dit la Messe pour le repos de son ame.

M^r l'Abbé d'Espalungue, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Président du Seminaire Royal de Douay, n'eut pas plutôt eu la nouvelle de sa mort, que voulant marquer combien il reveroit sa memoire, il fit faire un Service solennel dans son Seminaire, ce qui fut continué par des Prières que firent pendant plusieurs jours tous les Prestres dont ce Seminaire est composé. L'Université,

les Chartreux , & d'autres Communautéz de la mēme Ville, suivirent son exemple, & donnerent des témoignages publics du regret sensible qu'ils avoient de la perte d'un si grand Ministre.

Je vous envoie le Dialogue que je vous promis le mois passé. Le nom de l'Auteur ne m'est point encore connu. Il n'a pas pourtant sujet de se cacher , après l'approbation qu'il sçait que le Public donne à ses Ouvrages.



LES DIEUX

Sur la destinée du Prince

d'Orange.

JUPITER.

PArtez , Mercure , & fans
vous arrêter un moment,
allez dire à mes Freres, Ne-
ptune & Pluton , de se rendre
incessamment icy pour tenir
Conseil. Quant aux Dieux de
ce pays-cy , j'avertiray moy-
mesme ceux de qui je veux
prendre avis.

36 **MERCURE** **MERCURE.**

Né vous plaist-il pas que j'y mande aussi les Faunes , les Satyres , les Sylvains , les Nymphes , les Dryades , & les Hamadryades , avec toute la sequelle des Divinitez du bas étage ?

JUPITER.

Non , de par tous les Diab. les , non. Que ferions-nous de toute cette cohue ? Elle voudroit disposer de tout , aussi bien que la Chambre-Basse d'Angleterre. Partez , vous dis-je. Que ce Prince d'Orange me payera bien la

GALANT. 37

peine que je vay me donner à
tenir Conseil ! J'avois si fort
abandonné à l'Avanture, mon
premier Ministre d'Etat , le
soin des affaires de là-bas, que
durant des siècles entiers il
ne me venoit seulement pas
en pensée de luy demander
quel cours elles prenoient ; &
voicy que ce Prince remuant
se prévalant de la negligence
de mon Ministre , & de la
mienne, bouleverse tout à sa
fantaisie. C'est un desordre
que je ne veux pas souffrir ,
& il faut que je travaille à y
apporter du remede. Ah ! te

38 MERCURE

voilà déjà de retour , Mercure ! Eh bien , mes Freres viendront ils ?

MERCURE.

Ils entrent.

JUPITER.

Fais sortir tout le monde , excepté Mars , Themis , & la Paix , & garde la porte.

MERCURE.

Parlez , s'il vous plaist , à Momus. Il veut demeurer en dépit de moy.

JUPITER.

Bon ! Momus icy ! Qu'y ferois-tu , mon pauvre Amy ?

GALANT. 39

Nous allons estre sur le sc-
rieux.

MOMUS.

Que tous les maux du monde
puissent te confondre,
Prince d'Orange, qui me fais
ainsi chasser de la Compagnie
de mes Maistres, où quel-
quefois je suis plus grand Sei-
gneur qu'eux. Aussi, à dire
le vray, Jupiter n'est qu'un
innocent. Si j'estois aussi bien
que luy maistre d'un foudre,
je t'aurois bien-tost reduit en
pieces.

JUPITER.

Comme il m'est tout-à-fait

40 MERCURE

extraordinaire, Messieurs, de tenir Conseil, & sur tout de n'y appeller qu'un aussi petit nombre de Dieux que vous estes icy, je ne doute pas que vous ne soyez en peine du sujet qui doit servir de matiere à nostre Consultation d'aujourd'huy ; ainsi je croy qu'il est à propos de commencer par vous dire, que dernièrement je jettay les yeux sur l'Europe, & qu'ayant apperceu le desordre épouvantable que le Prince d'Orange y cause par son ambition demesurée, j'en ay conceu tant d'indignation

GALANT. 41

que j'ay résolu d'y mettre ordre, & pour cela, je veux apprendre de vous le détail des miseres où il a plongé les Peuples, & les remedes que vous estimez propres à les arrester. Vous me ferez un plaisir sensible de me dire vos avis sincerement sur ce que je vous demande, & je puis vous assurer que je suis outré de voir ainsi ma chere Europe, ce Pays de nostre naissance, si pleine de confusion. On ne s'y garde plus de bonne foy, le droit des gens y est presque inconnu, & l'on y employe

Aoust 1691.

D

42 MERCURE

le feu , le fer , & quelquefois
même le poison , pour se dé-
faire de ceux que l'on n'a pas
intérêt de laisser vivre.

NEPTUNE.

Qu'il y a long temps que
je souhaite cet heureux mo-
ment , où il m'est enfin per-
mis de m'expliquer à mon
gré sur ce qui nous amene
icy , & que j'aime à vous voir
à présent en résolution de
jetter les yeux sur ce que font
les hommes , & à les traiter
chacun selon leur mérite !

Puis que c'est le Prince d'O-
range dont nous avons à exa-

GALANT. 43

miner la conduite, pour régler sa destinée, je ne m'étendray pas à vous faire un long récit de ses qualitez personnelles, estant bien persuadé que nous ne le connoissons que trop, & je me contenteray de vous dire que pour ce qui me regarde en particulier, j'ay perdu tout repos, & que je me vois dans de continuelles inquietudes depuis qu'il s'est mis en teste d'estre Roy d'Angleterre, quoy qu'il en coure.

Avant son entreprise je me faisois un regale de voir des.

D ij

44 MERCURE

Flotes voguer sur mes eaux,
& je me plaçois quelquefois
sur la pointe d'un rocher pour
considerer à mon aise ces
maisons flotantes qu'on ap-
pelle Navires , & mesme j'ad-
mirois l'adresse des hommes
d'avoir sceu si bien brider
Eole , nostre Confrere, qu'ils
se servent de luy comme d'un
mercenaire à gages, pour se
transporter par son moyen où
bon leur semble. Mesme com-
me ce n'estoit qu'en quelques
saisons de l'année & durant
les beaux jours qu'ils me don-
noient ce spectacle , & que

GALANT. 45

d'ailleurs ils avoient le soin de se renfermer en des lieux d'abry , dès qu'ils voyoient approcher les incommodes Saisons , j'avouë que je m'en divertissois agreablement ; mais à present ce divertissement se change en peine. Il faut que je fasse par necessité ce que je ne faisois que pour mon plaisir , & je suis obligé l'Hiver aussi bien que l'Eté , durant la tempeste comme durant la bonace, d'estre perpetuellement à l'erte pour veiller à ce qu'il ne se passe rien à mon préjudice.

46 MERCURE

Quelle peine n'est-ce pas pour moy , qui ne me plais ny dans la grande chaleur ny dans le grand froid , d'estre toujours aux écoutes , ou dans la crainte de me voir forcer dans mes Palais ? J'entens quelquefois heurter impetueusement à ma porte , & quand j'envoye un Triton s'informer de ce que c'est , il me rapporte que ce sont des Vaisseaux qu'une tourmente a coulez à fond pour s'estre mis en Mer hors de mouçon ; & si je demande à ces pauvres gens d'où vient cette fu-

GALANT. 47

reur qui les precipite à un naufrage certain , ils me répondent qu'il faut bien obeïr au Prince d'Orange , qui les force à s'exposer ainsi , tantost pour porter les Confidens en Hollande , tantost pour l'y porter luy-mesme. D'autrefois je me sens étourdir les oreilles d'un bruit effroyable , & quand je mets la teste hors de l'eau pour apprendre d'où procede ce fracas , je ne sçauois rien appercevoir tant l'air est en feu & en fumée ; & si j'arreste quelque malheureux noyé, il

48 MERCURE

m'apprend que c'est un combat Naval qui se livre entre les partisans du Prince d'Orange & les François , qui ne veulent pas souffrir que ce Prince qui n'est qu'un simple particulier , donne la loy à toutes les Puissances de l'Europe. J'en rencontre quelquefois d'autres qui s'engloutissent tout vivans pour venir fouiller jusque dans mes trésors , & lors que je leur demande qui les autorise à me venir troubler comme ils font , ils me montrent une Commission du Prince d'Orange

GALANT. 49

range qui leur ordonne de
repescher au fond de la Mer
de l'or du Perou qui s'y est
perdu depuis plus d'un siècle
avec des Galions d'Espagne ;
sans que ces hardis Avarés
fassent reflexion , qu'outre
que je suis le Seigneur do-
minant de la Mer , & que par
consequent tous ces biens é-
paves m'appartiennent , une
possession comme est la mien-
ne de plus de cent années,
m'acquiert sur cet Or un droit
incontestable. Enfin si vous
me voyez mal vêtu , c'est au
Prince d'Orange que j'en ay

Augst 1691.

E

50 MERCURE

l'obligation ; car l'interdit qu'il a jetté sur tout le commerce , empeschant tous les Vaisseaux d'aller aux Indes , ou d'en venir , il n'y a plus de Vaisseaux Marchands qui fassent naufrage ; ainsi je n'ay plus d'occasion, comme je l'avois auparavant , de trouver parmy les débris quelque riche piece de brocard de la Chine, ou quelque autre belle étoffe pour m'habiller.

Jugez , Seigneur , si tout cela me doit satisfaire , & à quel dépit il ne m'est pas permis de m'emporter contre cet

GALANT. 51

esprit inquiet, qui me prive absolument de mon repos. Voilà les justes sujets de plaintes que j'ay contre le Prince d'Orange ; & je m'en serois déjà fait raison si ce n'estoit que je suis persuadé que l'amitié fraternelle qui est entre nous , demande que nous ne fassions rien de consequence sans l'avoir auparavant concerté. C'est pourquoy je vous supplie de trouver bon que j'en prenne à la premiere occasion une vangeance signalée , & que je le fasse perir aussi tost qu'il se sera embar-

L. 1.

52 MERCURE

qué pour l'Angleterre.

PLUTON.

Si je ne considérois que moy-même , je conclurois bien autrement que ne vient de faire Neptune : car en ne me regardant que comme un Souverain qui se fait d'ordinaire un plaisir de voir accroître le nombre de ses Sujets , j'aurois à vous prier de laisser vivre le Prince d'Orange , puis que depuis qu'il fait parler de luy , & qu'il a allumé la guerre , je voy mon Domaine s'étendre , & les Enfers se peupler considerable-

ment. Il nous arrive à tous momens des Troupeaux d'âmes, que nous ne sçavons presque plus où placer, & j'estime que si cette affluence continuë, je seray réduit à les envoyer occuper sous vostre bon plaisir les vastes campagnes des espaces imaginaires. Le bon homme Caron en est quelquefois fatigué jusqu'à ne pouvoir porter la main à son gouvernail ; & ce qui m'inquiète plus que tout cela, c'est que je commence à avoir pour suspect ce vieil Avaricieux, (que cela soit dit

E iij

54 MERCURE

entre nous) qui quoy qu'il ne reçoive qu'une obole de chaque Passager , s'en fait pourtant un si grand fond à present qu'il passe beaucoup d'Ames , que je crains que sentant que j'ay besoin de luy , il ne me fasse suracheter ses services , qu'il ne fasse de l'entendu , & que sur le mauvais exemple du Prince Leüis de Bade en Allemagne , il ne veuille plus servir que quand , comme , & où bon luy semblera.

C'est pour cela que considerant quelle peste c'est pour

GALANT. 55

le genre humain, & quelle peine pour nous autres Dieux, que ce Prince d'Orange, qui ne se soucie pas que tout perisse, je suis ravy que vous me fassiez l'honneur de me consulter sur ce que nous avons à en faire. Voicy ce que je sçay de luy. C'est qu'il fomente une guerre cruelle qui finiroit s'il estoit hors du monde; c'est qu'il fait perir en un mois plus d'hommes, que d'ordinaire il n'en meurt en un an; c'est qu'il met nostre Europe à deux doigts de sa perte, & qu'au lieu d'une

E iijj

56 MERCURE

bonne intelligence qu'il devroit y avoir entre ceux qui l'habitent , il fait tant par ses intrigues , que chacun y fait des entreprises sur ses Voisins, & qu'ils semblent tous ne conspirer qu'à qui se fera le plus de mal.

Tout cela ramassé ensemble , je le trouve coupable de plusieurs crimes , pour raison desquels on doit le punir rigoureusement. C'est à quoy je conclus , & j'offre pour l'exécution de ce conseil les plus cruels de mes Monstres.

GALANT. 57

M A R S.

Aimant la guerre autant que je l'aime, il semble que je ne doive pas estre mécontent de celle que le Prince d'Orange excite dans l'Europe, puis que c'est sous mes Enseignes qu'elle paroist se faire, & qu'elle fait retentir mon nom de toutes parts. Mais, Messieurs, ceux qui sont dans cette opinion, ne considerent guere ce qui se passe en la conjoncture d'à present. J'aime la guerre, à la verité, mais la guerre que j'aime est une guerre juste &

58 MERCURE

équitable , qui se passe dans les regles & suivant les Loix que j'ay prescrites. J'aime une guerre qui se fait par une pure émulation , & seulement afin que les Sujets des Princes qui la soutiennent ne viennent point à s'engourdir par une trop molle oisiveté. J'aime une guerre qui se fait de bonne foy & sans supercherie. Enfin , la guerre que j'aime est celle où l'on n'oublie point que l'on est homme , où l'on observe inviolablement le droit des gens, où l'on ne risque à perdre que

quelque pouce de terre, & où il ne meurt que ceux que leur destinée veut faire périr par ce genre de mort.

Mais la guerre du Prince d'Orange n'est point du tout de ce caractère. Ce n'est pas, à proprement parler, une guerre, mais une fureur & un massacre concerté. Vous pourrez bien m'en croire sur ce que je vous diray, puis que la guerre étant de mon département, j'ay eu l'œil sur celle-cy plus que qui que ce soit.

Si je la regarde dans son

60 MERCURE

origine , & que j'en approfondisse la cause , je n'en trouve point d'autre qu'un desir temeraire dans le Prince d'Orange de porter une Couronne. Si j'en examine les pretexts , je n'y voy rien de plausible ; car enfin la raison veut-elle , & le bon sens le peut-il souffrir, qu'à cause que parmy une vile populace , il se trouvera quelques Mutins qui se plaindront qu'on ne leur conserve pas de pretendus privileges , un particulier qui ne fait point partie du corps de la Nation , soit en

GALANT. 61

droit d'équiper une Armée ,
& d'entrer dans le País pour
se mettre à la teste de cette
canaille ?

D'ailleurs , l'ordre de la
guerre qui s'observe invio-
lablement parmy les Nations
les plus sauvages , l'ordre ,
dis-je , de la guerre demande
qu'on la dénonce. C'est ainsi
qu'en ufoient autrefois les
Romains. C'est ce qu'ont tou-
jours observé les Turcs , pour
qui les peuples du Septentrion
n'ont que peu d'estime , &
c'est ce qui se pratique en-
core actuellement parmy les

62 MERCURE

Sauvages de l'Amerique qui sont la barbarie même ; & cependant le Prince d'Orange, prétendu Protecteur des Loix, a fait son entreprise tellement à la sourdine , qu'on n'a sçû qu'il en vouloit au Roy d'Angleterre , que quand il a eu débarqué dans son Isle.

Tout cela me paroist si pernicieux & d'un si dangereux exemple , qu'afin de prévenir la témérité des Nations qui sont dans chaque Etat, je suis d'avis que l'on extermine ce Prince d'Orange , pour donner à connoistre à ses sembla-

GALANT. 63

bles, que les Dieux ne laissent point impunies des actions si remplies de mauvaise foy que le sont les siennes ; & si vous voulez vous rapporter à moy de sa punition , je la feray si éclatante qu'il en sera parlé à jamais.

THEMIS.

Je n'oserois , Seigneur, entreprendre un Discours réglé contre le Prince d'Orange, dont on vient de vous parler. Ce n'est pas que je n'aye à dire quelque chose de plus fort encore que ce que l'on vous a remontré, mais la dou-

64 MERCURE

leur d'avoir esté maltraitée
au dernier point par cet hom-
me plein d'injustice , m'acca-
ble si fort , que je crains que
les paroles ne me manquent ,
& que je ne puisse achever la
description des outrages qu'il
m'a faits.

Il y a bien des hommes
injustes à la verité , & ç'a esté
parce que je leur ay vû trop
de mépris pour moy , que je
me suis bannie moy mesme
de leur société , & que j'ay
repris le chemin du Ciel, où
vous m'aviez devancée ; mais
j'avois au moins la consola-

GALANT. 65

tion de connoître que ces injustes ne l'estoient qu'en de certaines choses, & que pour le reste ils suivoient assez les préceptes que je leur avois laissez. S'ils commettoient un crime pour satisfaire une passion par laquelle ils se laissoient trop gouverner, ils prenoient le soin que toutes leurs autres actions ne fussent pas dans le déreglement ; mais le malheureux contre qui il y a déjà longtemps que je vous ay porté mes plaintes, entasse crimes sur crimes, & bien loin de se moderer à present

Aoust 1691.

F

66 MERCURE

qu'il possède ce qu'il souhai-
toit , il se sert de ces mêmes
crimes , comme d'échelons ,
pour monter à de plus grands.
Je ne vous rappelleray pas en
memoire les sages Loix , que
par vostre ordre j'ay établies
parmy les hommes , & je ne
doute pas que vous ne vous
souveniez des défenses ex-
presses que nous leur avons
faites de s'approprier injuste-
ment les biens les uns des au-
tres ; que sur tout nous leur
avons recommandé d'avoir
tout le respect possible pour
les liens sacrez du sang qui

les unit si étroitement ensemble ; que nous avons déclaré positivement que nous traiterions comme des Monstres ceux qui violenteroient leurs Peres , ou ceux qui leur tiennent lieu de Peres ; que nous leur avons enjoint de se garder de la bonne foy , non seulement entre Amis , mais entre Ennemis , quand une fois ils seroient convenus de quelques conditions entre eux ; & enfin que nous aurions une horreur éternelle pour les Ames malfaisantes qui ne se plaisent que dans le carnage , & qui

68 GALANT.

par des ordres secrets contraires à ceux qu'ils donnent en public , livrent à la colere de leurs Ennemis ceux d'entre leurs Amis , qui dans la trop grande confiance qu'ils ont en ces détestables Traistres, leur ont mis leur sort entre les mains. Voilà la loy , & voicy les contraventions que le Prince d'Orange y a faites.

Nous défendons aux hommes de s'approprier injustement le bien d'un autre , & ce Prince occupe actuellement le Trône du Roy legitime d'Angleterre , comme si une

GALANT. 69

fur leur populace avoit le droit de se donner ou de rebuter des Rois à sa fantaisie, quand une fois nous les avons établis sur elle.

Nous voulons qu'on traite comme des Monstres ceux qui font injure à leur Pere, & le Roy que le Prince d'Orange a dépossédé, est le Pere de sa Femme, & le Frere de sa Mere.

Nous commandons aux hommes de se garder de la bonne foy, tout ennemis qu'ils sont, quand ils ont fait entre eux quelques conven-

70 **MERCURE**

tions ; & ce Prince estant il y a quelques années à la teste d'une Armée de Hollandois contre la France , ne laissa pas de livrer combat aux François , quoy qu'il eust dans sa poche les Articles de la Paix que les Ambassadeurs de ses Maistres avoient signée avec ceux du Roy de France. Il est vray que vous ne voulûtes pas que les François souffris- sent de cette supercherie , & que vous envoyâtes la Vic- toire combattre pour eux , mais pourtant vous n'en avez point encore puny le Prince

d'Orange ; & c'est cette impunité (permettez moy , Seigneur de parler de cette sorte) qui luy a fait entreprendre le crime qu'il soutient aujourd'huy. Il a voulu par là sonder jusqu'où l'on pouvoit pousser vostre patience , & comme il a reconnu qu'elle estoit sans bornes , il l'a méprisée ; il a augmenté son audace, & je suis certaine qu'il se promet encore une pareille impunité.

Enfin nous avons fait entendre que nous aurions de l'horreur pour ceux qui par

72 MERCURE

des ordres secrets révoqueroient ceux qu'ils auroient donnez hautement, parce que cette voye infame seroit un moyen trop assuré pour abuser de la credulité de ceux qui en veritables gens d'honneur s'assureroient de l'exécution d'un ordre quand ils l'auroient veu donner en leur présence , & de leur avis ; & cependant ce Prince a fait perir un bon nombre de braves Hollandois en une Bataille , qui l'année dernière se donna dans les Etats de Neptune entre les François & les Hollandois,

Hollandois , qui ne se hazarderent au Combat que dans l'esperance d'estre secourus des Anglois , de qui pourtant ils furent abandonnez , parce que le General de ces derniers qui avoit pris avec eux des mesures pour le Combat , avoit un ordre secret du Prince d'Orange d'abandonner comme il fit les Hollandois dans le plus grand danger , dequoy les François qui combattoient tout de bon ayant profité , en firent une sanglante boucherie.

Voilà ce qu'on appelle des
Augst 1691. G

74 MERCURE

injustices ; & ce qui fait le comble de mon déplaisir , c'est que je n'oserois espérer de les voir finir , tandis que cet homme paistry d'iniquité sera vivant , à moins que vous n'entrepreniez d'y mettre ordre.

Vengeance donc, Seigneur, vengeance. Arrêtez les emportemens de ce cruel , ou abandonnez-le à mon ressentiment. J'inventeray quelque nouvelle peine pour le faire servir d'exemple à tous ceux qui auroient la hardiesse d'en entreprendre autant que luy ;

GALANT. 75

je le livreray à mes Ministres,
& vous entendrez parler d'un
suppliee qui donnera de la
frayeur à tous ses semblables.

LA PAIX.

Il y avoit si long temps ,
Seigneur , que l'on n'avoit
parlé de moy tout de bon
dans le monde , que je me
croyois entierement effacée
de la memoire des hommes ,
lors que le Roy de France
qui m'aime d'une affection
sincere , prescrivit il y a quel-
ques années des conditions
pour me rétablir , qui paru-
rent si équitables à tous les

G ij

76 MERCURE

Princes de la Religion de Christ, qu'ils convinrent tous de me recevoir chez eux pour l'espace de vingt ans sous le nom de la Trêve, que j'avois envoyée devant moy comme mon Avant-couriere. Vous pouvez vous imaginer quelle joye je receus à cette nouvelle, & les desseins d'établissement que je me proposay. J'en fis dans les Cours de tous ces Princes, je me meslay de former des Compagnies pour le Commerce. Je donnay mes soins à faire cultiver les campagnes. Je

GALANT. 77

dressay des Canaux pour communiquer les eaux des Mers, ou de quelques Rivières. que je trouvoy voisines les unes des autres ; je fis travailler à l'ornement des Palais , je fis reformer les vilains endroits des belles Villes ; je traçay des Plans pour en construire de nouvelles ; j'inventay des Manufactures ; je fis apporter de la reforme dans les Loix : j'eus soin qu'on cultivast les beaux Arts , & j'engageay par mes humbles remontrances les Princes à moderer les impôts que la Guerre les avoit

G iij

78 MERCURE

forcez d'établir sur leurs Peuples. Enfin j'ordonnay à la Joye & à l'Abondance de s'introduire indifferemment en toutes sortes de Familles.

J'estois encore occupée à projeter de plus grands desseins, & je m'attachois à feuilleter les vieilles Chroniques pour apprendre ce qui se passoit durant le siecle d'or, afin de le renouveler en celuy qui court à present ; & voilà que tout à coup , & lors que je m'y attendois le moins , ce songe creux de Prince d'Orange abusant de ma fran-

chise , & des parties de plaisir que j'avois liées entre quelques Princes d'Allemagne qui se rendoient visite , tantost chez l'un , & tantost chez l'autre , s'est allé fourrer parmy eux pour les pervertir , & pour leur inspirer de la défiance de moy , en quoy il a si bien réüssi que par ses discours scditieux , il les a fait refoudre à me livrer la guerre , à moy qui suis leur Souveraine , & qui en qualité de Déesse , puis disposer de leur vie & de leur mort.

Ils ont fait tous leurs projets

G. iij

80 MERCURE

à mon infceur ; ils se sont unis avec luy pour suborner les Anglois, gens peu traitables pour moy, & que je n'ay pû jamais mettre dans mes interests, & à l'aide de la Rebellion qu'ils ont trouvée cachée dans le cœur de la pluspart d'entre eux, ils m'en ont fait chasser, & leur Roy en mesme temps.

J'ay, comme vous le voyez, un assez juste sujet de dépit contre eux, mais comme je n'aime point le sang, & que je me tiens pour bien vangée quand je voy punir les seuls Auteurs de mon bannisse-

GALANT. 81

ment, je ne vous demande que le Prince d'Orange, pour l'im-moler à ma colere, & quand je luy auray ôté la vie, je ne me mets pas en peine de me rétablir. L'Empire me demande au Turc à cor & à cry. Les Espagnols, & les Hollandois ne feront point de difficile composition. Il ne me sera pas difficile de faire recevoir aux Anglois leur Roy à bras ouverts, en le leur faisant voir d'un autre biais que le Prince d'Orange ne le leur a montré; & quant au Roy de France, nous simpatifons si bien en-

82 MERCURE

semble, que je suis seure qu'il voudra tout ce qui tournera à mon avantage.

JUPITER.

Je reconnois assez, Messieurs, par tout ce que vous venez de me dire . que le Prince d'Orange mérite encore plus d'estre puny, que je ne me l'estois figuré ; mais en verité je vous admire dans le genre de punition que vous luy destinez, car si j'ay bien conceu vos intentions, vous concourez tous unanimement à le condamner à perdre la vie, & vous n'estes differens

GALANT. 83

sur ce point , qu'en ce que l'un propose un genre de supplic , & l'autre un autre. C'est sans doute faire connoître que vous avez les vœux fort bornées , & qu'elles ne passent guère celles des hommes ; car enfin si j'en avois appelé à ce Conseil , ils eussent tous conclu comme vous à une mort présente.

Mais quoy que nous soyons résolus de le punir , croyez-vous bien que la mort soit une assez rigoureuse punition pour les crimes dont nous le trouvons coupable ? Il nous

84 MERCURE

faut une vangeance d'une autre espee. Vous vous souvenez tous qu'autrefois Promethée m'offença , & qu'il eut l'insolence de me servir à table des Os recouverts d'une petite peau , tandis qu'il mangeoit les viandes les plus délicates du festin où nous estions , & il faisoit cela , disoit - il , pour éprouver si estant Dieu j'en sçau-rois bien faire la distinction. Vous sçavez encore, qu'Encelade avec les Titans entreprit d'escalader le Ciel , & que ce dénaturé osa bien porter sur

GALANT. 85

moy son bras sacrilege pour
m'arrester prisonnier. Que
dites-vous de la vangeance
que j'en ay prise? Ne trouvez-
vous pas qu'elle est bien digne
de Jupiter, puis qu'encore à
present j'en puis satisfaire mes
yeux quand bon me semble,
& que soit que je les jette vers
les Scythes, j'ay le plaisir d'y
voir encore aujourd'huy mon
Prométhée cloüé sur le Mont
Caucase, & son foye becqueté
sans cesse par l'Aigle devo-
rant dont j'ay rendu la vie
éternelle, afin qu'il tourmen-
te éternellement ce misérable;

86 MERCURE

soit aussi que je regarde la Sicile , les torrens de feu & de fumée que je voy sortir du Mont Etna, me sont un indice certain que le téméraire Encelade, que j'ay terrassé sous cette monragne , souffre plus qu'à l'ordinaire , & qu'il fait de vains efforts pour se tirer de dessous un si pesant fardeau.

Que cecy vous serve d'idée pour vous imaginer la punition que je veux exercer sur le Prince d'Orange ; & puis que c'est un Usurpateur & un Tiran, sçachez que je veux le

GALANT. 87

punir de la peine dont j'ay fait
menacer tous les Tirans par
un de mes Prophetes. C'est
Perse le Poëte , par qui j'ay
fait dire en mon nom.

*Sævos punire Tyrannos
Haud aliâ ratione velim , cùm
dira libido*

*Moverit ingenium , ferventi tin-
cta veneno ,*

*Virtutem videant , intabescant-
que relictâ.*

Je veux qu'il vive , car je ne
suis pas encore réconcilié avec
luy ; mais je veux qu'il vive
pour mourir à toute heure de
dépît & de confusion ; & pour

88 MERCURE

cela je vay luy défilier les yeux , afin de luy montrer à découvert la vertu dans son plus grand brillant , & que la rage qu'il aura de ne l'avoir pas suivie , luy soit un bourreau perpetuel , qui luy fasse souffrir en mesme temps toutes sortes de supplices.

Qu'il voye donc dans LOUIS LE GRAND, l'unique Roy de l'Europe , une idée parfaite de la Vertu , & qu'en le considerant il reconnoisse quelle satisfaction c'est pour un homme de s'estre acquis par ses grandes qua-

GALANT. 89

lirez une aussi haute réputation qu'est la sienne.

Je veux qu'il penetre la sagesse des Conseils de ce sage Roy, le bon ordre qu'il met dans ses Etats , les douces consolations qu'il a dans sa Royale Famille , l'amour que ses Sujets luy portent , les respects que luy rendent les Peuples les plus éloignez , la confiance sincere qu'ont en ses bontez ceux que le malheur ou l'injustice accable , la crainte qu'ont de luy ceux qui ne se gouvernent pas par les principes de l'équité , & les fre-

Augst 1691.

H

90 MERCURE

quentes Victoires que je luy
fais remporter sur ses Enne-
mis. Voilà la peine que ie
destine au Prince d'Orange ,
pendant qu'il demeurera sur la
terre , que je feray accompa-
gner de perpetuelles conspi-
rations contre luy , de toute
sorte de mauvais succès dans
ses entreprises , de mépris de
la part de ses Amis , & d'une
insulte piquante de la part de
ses Ennemis ; & quand la Par-
que aura coupé le fil d'où dé-
pendent ses malheureux jours ,
je veux luy continuer ce mê-
me supplice dans les Enfers ;

GALANT. 91

& pour cela , je vous charge , Pluton , d'ordonner à Appelles , Michel - Ange , ou le Brun , de dessiner le Portrait du Roy de France , afin que quand ce Prince d'Orange fera dans vostre Empire, vous luy mettiez cette Figure devant les yeux , & qu'il ne puisse la perdre de veüe , de quelque costé qu'il se tourne, en sorte que son tourment ne prenne aucune fin, & qu'il se reproche sans cesse de n'avoir pas suivy la vertu.

Virtutem videant , intabescantque relictæ.

H ij

92 MERCURE

C'est ainsi, Messieurs, que nous punirons le Prince d'Orange ; & quant au rétablissement de la Paix, je vais travailler à ouvrir les yeux des Princes qui l'ont bannie, afin que voyant que le faux pouvoir du Prince d'Orange n'est qu'une véritable foiblesse, ils se desabusent, & rentrent dans leurs véritables intérêts.

Je puis vous assurer que les Vers qui suivent vous plairont, sans vous pouvoir dire le nom de l'Auteur. On m'a

GALANT. 93

dit qu'ils sont d'un Gentil-
homme fort jeune , qui ne
fait pas profession d'estre
Poëte. Son stile paroist fort
aisé, & le tour fin qu'il a don-
né à cette Piece , fait souhai-
ter d'en voir d'autres de sa
façon.



LE VIEIL OISEAU.

F A B L E.

UN vieux Rossignol de ce Bois

*La 1^{re} femme jeune & fringante.
Aussi-tôt d'Amans plus de trente,*

94 MERCURE

*Un chacun d'étaler sa voix.
On ne vit onc Musique si charmante.
Pas un ne plût pourtant , c'estoient
Oiseaux de Cour
Lestes d'atour ,
Le col beau , la plume luisante ,
Au surplus pas un sol de rente.
La Belle aimoit l'argent , & qui n'en
avoit pas
Estoit pour elle sans appas.
Tendres regards , douces paroles
N'y faisoient rien , il falloit des
pistoles.
Ce fut par là qu'en vint à bout
Un riche Oiseau de ce Bocage ,
Riche je dis , car c'estoit tout.
Du reste vieux , de noir plumage ,
Oiseau d'un étrange jargon ,
Car on dit qu'il parloit Gascon.
Il n'étoit Femme un peu jolie
Dans tous nos Bois,*

GALANT. 95

A qui cent fois
En son patois ,
Il n'eust conté son amoureuxc envie.

L'affreuse Pie
Et la Fauvette tour à tour
Avoient écoulé son amour ,
Sans en avoir l'ame attendrie ;
Mais enfin il plaist en ce jour ,
Et sans retour

Il se marie.
L'affaire se conclut , dit-on ,
Avant que le Printemps expire.
Tous les Oiseaux n'en font que
rire ,

Ee s'en vont chantant sur ce ton.

Quand on a l'âge
De soixante ans ,
Comme l'Oiseau du noir plumage ,
Plus de bon temps
En mariage ,
Le couage

96 MERCURE

*N'est pas le mal
Le plus fatal ;
Ce qu'on doit craindre davantage
En mariage
Quand on a l'âge
De soixante ans ,
Est d'aller voir en peu de temps
Le noir rivage.*

Les paroles de l'Air nouveau que vous trouverez icy, ont esté mises en chant par un tres-habile Maître.

AIR NOUVEAU.

A *Imables Habitans de ce naissant Bocage ,
Qui semble fait exprès pour cacher
vos amours.*

Rossignols ,

GALANT. 97

*Rosignols , dont le doux ramage
Aux charmes du sommeil m'arrache
tous les jours.*

*Que vostre chant est tendre !
Est-il quelque chagrin qu'il ne puisse
charmer ?*

*Mais , hélas ! n'est-il pas dangereux
de l'entendre ,
Quand on ne veut plus rien ai-
mer ?*

Je vous envoie la réponse
qui a esté faite à un Discours
de M^r de la Brosse qui est
dans ma Lettre du mois de
Mars. Comme je ne prens
jamais aucun party sur ces
differens d'esprit , je me con-
tente de rapporter les raisons
Août 1691. I

98 MERCURE

des uns & des autres , & les
pieces justificatives, & je laisse
ensuite au Public la décision
du Procès.

2525 2225552255522

ENTRETIEN

Sur la nature des Remedes
necessaires à la guerison de
l'Epilepsie, avec quelques
Remarques sur la Lettre de
M^r de la Brosse, par M^r Ba-
ronneau , Apotiquaire du
Roy.

*J*E parlay un jour de l'Epile-
psie avec M^r. d'une ma-

niere si generale , qu'il me pria de luy dire ce que je pensois de particulier pour sa guerison. Je luy répondis qu'un simple Apotiquaire comme moy , n'avoit pas assez de penetration pour en connoistre à fond la cause que la Medecine a qualifiée jusqu'à present de cause maligne , & encore moins pour entrer en connoissance d'un remede propre pour dompter la ferocité des affreux symptomes dont cette maladie est accompagnée , quoy que ceux qui en ont parlé ayent proposé divers moyens , mesme confirmez d'experience , sçavoir , les uns de forts

100 MERCURE

Purgatifs, & les autres de Sudorifiques & Diuretiques. Il y en a d'autres, qui après quelque préparation se sont servis de Specifiques, & ceux-là, à mon sens, ont mieux réussi, estant vray de dire que les Purgatifs ne sont d'aucun usage pour une indisposition de cette nature, parce que leurs effets n'estant que dans l'estomach & dans les intestins, où la cause de cette maladie n'est jamais, ils ne peuvent apporter aucun soulagement au lieu où se forme cet épouvantable desordre de fonctions naturelles du corps & de l'ame. Quant aux Sudo-

rifiques
ne sont
car l'un
conduits à
ure que ce
ommer; &
une rarefaction
de toutes les liq
il ne se fait qu
generale, qui bie
le Malade, augme
affoiblit ses forces.
Specifiques, comme
uniquement sur la c
peut douter qu'ils ne la
Je suis ravi, me dit-il
me parliez de la sorte,

GALANT. 101

risiques & aux Diurétiques , ils ne sont pas plus avantageux , car l'un n'agissant que dans des conduits à peu près de même nature que ceux que je viens de nommer ; & l'autre n'estant qu'une rarefaction & subtilisation de toutes les liqueurs du corps , il ne se fait qu'une évacuation generale , qui bien loin de guerir le Malade , augmente son mal & affoiblit ses forces. A l'égard des Specifiques , comme ils agissent uniquement sur la cause , on ne peut douter qu'ils ne la détruisent. Je suis ravi , me dit-il , que vous me parliez de la sorte , & qu'on-

I iij

102 MERCURE

tre les connoissances que vous avez de la maniere que se forme cette horrible maladie , l'experience que vous avez , vous confirme davantage dans la preference des Specifiques , dont l'action va directement au cerveau, & y produit des effets si efficaces , que le levain malin qui en est la cause , vient en partie se rendre dans l'intermission de l'accès aux portes de cette partie affligée ; après quoy les accès diminuent , & deviennent rares si-tost que la vertu du Specifique commence à y imprimer des caracteres de sa puissance. Il est vray

GALANT. 103

que cet effet est singulier , & je n'aurois jamais cru que la propriété d'un remede eust fait connoître son effet par un endroit semblable à celui que j'ay remarqué par l'action du vostre. Il seroit fort à propos , pour venir plus facilement à bout des maladies rebelles , qu'on s'y attachast particulièrement , sans se charger d'une superficie de tant de connoissances , & de remedes differens , que le nombre presque infiny des maladies demande , ce qui surpasse la puissance des hommes , & par consequent met la Medecine dans

I iiij

104 MERCURE

un grand mépris à l'avantage de plusieurs Charlatans , qui sous diverses conditions & différentes formes de charité & de piété , obsèdent les esprits les plus éclairés par des opinions mal saines, qu'ils veulent qu'on reçoive pour des décisions , & avec cela promettent des résurrections , comme les Alchimistes qui n'ont que des promesses & des mots specieux et) énigmatiques , avec leur or potable & leurs grands Arcanes , qui ne sont que des teintures d'or , faites avec l'esprit de sel , ou autres corrosifs de cette nature , qui ne sont pas suffisans pour ti-

GALANT. 105

rer radicalement sa forme essentielle ou soufre intrinseque & rubicond ; ou encore des teintures de soufres minéraux & métalliques , comme celui d'Antimoine , qu'ils ne nomment pas , qui est presque tout l'or potable qu'ils exaltent tant ; avec lesquels soufres ils composent leurs grands Arcanes , dont les qualitez sont de nul effet , puis qu'étant des soufres impurs , adustibles & fulminans presque inseparables des fixes , dans lesquels consiste toute sa bonté , ils en éteignent & consomment la vertu. Leur conduite est imitée d'un

106 MERCURE

certain Philosophe, qui prétend par un système specieux renverser tous les principes de la Médecine, & faire passer pour érudition incontestable une opinion chimerique, afin de se faire distinguer, & de se mettre en quelque espèce de réputation sous le voile de nouveauté. Avez-vous vu, ajouta-t-il, une Lettre de cette fabrique dans le Mercure? Je luy dis qu'oüy. Et de grace, continua-t-il, mettez sur le papier les difficultez que vous y avez trouvées. J'eus quelque répugnance à m'y résoudre, parce que la Lettre estoit du mois de

Mars, & ainsi elle devoit estre hors de la memoire des Lecteurs.

Que fait cela, me dit-il ? Nôtre Philosophe sera excité à quelque nouvelle production, qui sera peut-estre plus utile. Je consentis à ce qu'il voulut, en exposant les sentimens de ce Philosophe, de la maniere qui suit.

1. *Il veut que la terre ne soit pas un Element pesant, & qu'elle n'occupe point de place.*

2. *Que l'humidité ne soit point une qualité propre & naturelle à l'Eau, mais bien la congelation, & non aux autres Elements.*

108 MERCURE

3. Que le Feu & l'Air ne soient pas des Elemens, parce qu'ils ne se trouvent pas dans la composition des mixtes, qu'ils ne nourrissent & n'entretiennent point le mixte, & qu'au contraire ils le détruisent.

4. Que le Feu soit un mixte, parce qu'il se resout en d'autres substances.

5. Que les Elemens des Chymistes soient les meilleurs.

6. Que ce que les Medecins appellent Bile, Mélancolie, Pituite & Sang, ne soit qu'une simple alteration, comme il arrive au pain moisi. Par là il pré-

rend avoir démontré que la masse du sang n'est pas composée de quatre humeurs.

7. Que les humeurs qui sont de diverses couleurs dans l'estomach, dans les intestins, & dans le cerveau, soient des excremens de l'aliment qui y est porté.

8. Que si le Sang estoit bilieux dans la fièvre-tierce, il devroit estre amer, & qu'au contraire il est doux. De là il infere que le sang n'est jamais bilieux.

9. Il pretend le sel un corps élémentaire.

10. Qu'un homme qui a la fièvre avec des redoublemens,

110 MERCURE

n'a pas le sang plus chaud que celui qui est de repos & en parfaite santé.

II. *Que si un Medecin qui est appelé au commencement d'une maladie, ne la guerit dans huit jours, c'est qu'il ne connoist ny la nature de la maladie, ny le remede qui luy est propre.*

I. *L'exemple particulier qu'il donne de la terre de saule, de la pierre de Ponce, & du soufre, n'est pas d'une définition, puis qu'il n'est pas general. Il prouve par ces exemples qu'il y a des terres qui pour avoir leurs princi-*

GALANT. III

pes bizarres & étendus, forment des espaces plus grands que ne font d'autres terres, qui ayant des principes plus petits, doivent aussi former de plus petits espaces. Cela estant ainsi établi, comme il est vray, on peut concevoir des pesanteurs différentes dans toutes les terres des divers mixtes, respectivement les uns aux autres. Ainsi nous la pouvons dire un corps pesant, froid & sec : car tout ce qui tend de la circonference au centre, est sensé pesant, puis qu'il contraint les autres corps de s'éloigner, & de luy ceder la place.

112 MERCURE

Sa premiere proposition estant détruite , le reste de la définition ne nous disant rien de nouveau, ne nous dit par consequent rien de positif , car dire les qualitez d'une chose , n'est pas dire ce qu'elle est en elle-même. Il se seroit bien passé de cette repetition déguisée , aussi-bien que de dire que la terre n'occupe point de place. Je pense qu'il ne la croit pas materielle ; il le fait assez connoistre lors qu'il veut qu'il entre autant d'eau dans un verre plein de terre elementaire , que s'il étoit vuide , ce qui est opposé à la raison & à l'experience.

GALANT. 113

2. Cette opinion n'est pas moins mauvaise qui veut que l'humidité ne soit pas une qualité propre & naturelle à l'eau , mais bien à l'air , & qu'ainsi cette propriété ne soit pas essentielle. Quand bien même je conviendrois que l'air seroit humide , ce qui n'est pas , il ne s'ensuivroit pas que cette qualité ne fust pas propre & essentielle à l'eau , puis qu'on ne sçauroit oster l'humidité de l'eau sans luy oster l'estre d'eau , tout ainsi qu'on ne sçauroit ôter la longueur & les extremittez d'un bâton , sans luy oster l'estre d'un bâton , & c'est assez.

Aoust 1691.

K

114 MERCURE

mal philosophé de dire comme il dit , que sa propre & naturelle qualité est la coagulation , puis que cet effet n'est qu'accidentel. Il est fort facile de luy prouver que cela arrive à l'air , à l'huile , quoy que du plus au moins ; mais laissons cela pour revenir à la nature de l'eau , que je crois fort bien définie , en disant que c'est un amas de petits corps longs , ondoyans & souples qui sont toujours en mouvement , en se glissant les uns contre les autres , indifferens au froid & au chaud , mais capables d'humecter & de fondre certains corps.

3. On ne peut pas douter que le feu n'entre dans la composition des mixtes , puis que c'est proprement en luy que consiste la vie. La raison qu'il allegue contre en disant qu'il détruit le mixte , est d'une extrême foiblesse. Tout le monde sçait que le mouvement est le principe de generation , & qu'il est par consequent celuy de destruction. Cependant personne ne s'avise de dire que le mouvement ne concourt pas à la generation , parce qu'il est un principe destructeur. Ne sçait-on pas que tous les Elements tendent autant à leur union

K ij

116 MERCURE

qu'à leur desunion ? Il n'y a pas plus de raison de dire que le feu soit un destructeur que l'eau, car dans les corps où elle abonde, elle les détruit. Ainsi des autres Elements suivant l'empire qu'ils ont les uns sur les autres. Ils se bouleversent & détruisent l'union qui faisoit le mixte, & par consequent ils peuvent estre dits destructeurs les uns à l'égard des autres. De là il s'ensuivroit que selon ce Philosophe il n'y auroit point d'Elements. Pour luy expliquer le sentiment des Auteurs sur la nature du feu, il est bon de luy dire qu'ils n'ont pas en-

GALANT. 117

tendu un feu actuel mais virtuel & en puissance. Ils ont même défini la vie, la chaleur naturelle dans l'humide radical. Or qu'est-ce que la chaleur, si ce n'est un feu modéré ? & qu'est-ce que cet humide, si ce n'est une substance sulphurée, dans laquelle le feu se nourrit, comme la lumière dans une lampe ? Il est donc constant que le feu entre dans la composition du mixte, puis que c'est luy qui le met en mouvement, & qui en fait toute l'action.

4. Il veut que le feu soit un mixte, parce, dit-il, qu'il se re-

118 MERCURE

soud en d'autres substances , & que cela se prouve à l'occasion de la friction de deux cannes. C'est ne pas comprendre la nature du feu elementaire ; car il ne scauroit bruler par luy même. Cela se voit dans la flame de l'esprit de vin , qui pour n'avoir pas de parties assez grosses , ne fait presque pas sentir de chaleur. L'exemple de la friction des cannes ne sert icy de rien pour le faire trouver composé , puis qu'on n'entend pas par le feu elementaire celui qui tombe sous les sens. De plus , comment vent-

GALANT. 119

il prouver que le feu qui résulte de la friction de deux cannes soit un composé, puis qu'il n'y intervient que le mouvement, qui ne fait autre chose que le débarrasser des petits liens qui le tenoient enchaîné ? Quelle raison pourroit il alléguer, & quelle analyse pourroit-il faire pour prouver le contraire ? Dira-t-il que la flamme renfermée dans un vaisseau & condensée, il y paroîtra de l'eau, de la suie sulfurée & nitreuse ? Le feu élémentaire n'est pas cela. C'est un amas de petits globes homogènes & semblables, & tous ces corps

120 MERCURE.

nitreux & terrestres dont j'ay
 parlé ne sont que des détache-
 mens qui sont absolument ne-
 cessaires pour bruler. Il est donc
 constant qu'il ne détruit pas le
 mixte, non plus que l'air qui
 étant pris comme il faut dans
 toute sa simplicité pour un amas
 de demy-anneaux & de parties
 branchues tres-petites & tres-
 pliantes, on verra que bien loin
 qu'il serve à remplir des vuides
 dans les mixtes, il en doit luy-
 même former, & c'est par son
 moyen que le ressort où la vertu
 élastique se rencontre dans les
 corps du plus ou du moins, sui-
 vant

vant la quantité. Cette action élastique ne pourroit se faire, si les parties de l'air n'étoient entrelassées, & comme attachées par leurs extremités afin de s'étendre & se plier, suivant les diverses impulsions de la matiere subtile. C'est elle seule qui bouche les pôres; car étant d'une très-grande subtilité & d'une figure indéterminée, elle est capable d'entrer dans toutes sortes de vuides.

3. Le party qu'il prend pour les Chimistes touchant leurs pretendus Elemens, est aussi peu soutenable que ses autres sentimens,

Aoust 1691.

L

122 MERCURE

Et sans faire voir que leurs principes sont des déguisemens ,
Et qu'ils ne sçauroient retenir dans leurs vaisseaux , tout ce dont les mixtes sont composez , c'est que les diverses preparations
Et alterations qu'on fait aux mixtes pour separer ces prétendus élemens , sont plus que suffisantes pour faire connoître qu'ils n'étoient pas ainsi dans le mixte. En effet , qu'ils rassemblent tous leurs élemens , ils ne pourront jamais composer le même mixte. Il est même impossible de les separer ainsi qu'ils estoient avant que de les avoir meslez , ils doi-

GALANT. 123

veut estre semblables dans tous les mixtes , & ne differer que du plus au moins ; ils doivent estre simples & homogenes. Cependant c'est toujours un composé de deux ou de trois. Par exemple , leur sel essentiel est un meslange d'acide , de liquide & d'alkili ; l'esprit un compose d'igné , de sulphuré & d'etheré ; & ainsi des autres.

6. Il veut que ce qu'on appelle bile , melancolie & pituite , soit une alteration au sang , comme il arrive à la moisissure du pain , qui de blanc devient jaune , gris & noir. Quand je convien-

L ij

124 MERCURE

drois que c'est une alteration, il ne s'ensuivroit pas que les noms ne subsistassent, pour distinguer les diverses alterations qui arrivent à cette liqueur, afin d'en tirer quelque connoissance; mais on ne peut pas nier qu'il n'y ait dans la masse du sang une substance blanche, une rouge, une noire & une jaune dans toutes sortes de personnes, de different âge & de different sexe. Vous me direz peut-estre que ces quatre humeurs ne sont pas simples, homogenes. J'en conviens; cela ne fait rien au sujet, & n'empesche pas qu'on ne regarde d'a-

bord la masse du sang, comme une substance uniforme, composée à la vérité d'une infinité de parties, mais qui se peuvent toutes reduire à deux principales, sçavoir, la partie blanche & la partie rouge. Ces deux substances qui nous paroissent chacune homogène dans leur genre, ne laissent pas d'être composées de corpuscules de différente nature, qui sont ceux qui forment le sel, la terre, l'air & l'eau. C'en est assez pour comprendre la nature du sang, sans aller chercher des tamis chimiques pour y passer les humains.

L iij

126 MERCURE

Il prétend après cela avoir bien démontré que la masse du sang n'est pas composée de quatre humeurs , par l'exemple qu'il donne du pain moisi, qui n'a aucune similitude avec le sang, comme je le viens de prouver, en faisant voir qu'elles se rencontrent en toute sorte de personnes. Il semble ensuite qu'il se dédit après un long discours qu'il fait sur des globes, qui n'ont encore aucune relation au sujet dont il s'agit, car il dit dans la page 38. qu'il le fera voir à M^r Chapelas. C'est un bel endroit pour s'attirer tout

l'exercice que son esprit peut demander.

7. Il veut que les humeurs qui se rencontrent de couleurs diverses dans l'estomach, dans les intestins, & dans le cerveau, soient faites des excremens de l'aliment qui y est porté, sans faire aucune distinction. Il est tres-certain qu'il ne se rencontre point d'humeurs de diverses couleurs dans le cerveau ny dans les intestins, en prenant le nom d'humeur dans sa propre signification. Pour ce qui est de l'estomach, il s'y rencontre à la vérité diverses couleurs dans les ali-

L iij

128 MERCURE

mens, si la coction n'est pas faite, car quand elle est faite, tout est uniforme. Quand elle ne l'est pas, il se rencontre autant de couleurs différentes qu'estoient les alimens qu'on a pris. On voit bien qu'il est inutile de chercher des excremens pour expliquer ces différentes couleurs, & qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir le fait qu'il veut cacher & rendre misterieux.

8. Si le sang, dit-il, est bilieux, comme on le suppose dans la fièvre-tierce, il doit estre amer. Cette consequence est injuste. Nous sçavons par experience

GALANT. 129

qu'il y a des liqueurs lesquelles
estant meslées, changent entie-
rement de nature dans la cou-
leur, l'odeur & le goust. Par
exemple, l'esprit du vitriol qui
est un puissant acide, meslé avec
un Alkali, d'aigre qu'il estoit
devient doux ; meslé dans des
Sirops, il les fermente & leur
donne diverses couleurs, sans
qu'on puisse l'appercevoir au
goust. Si cela est, comme on n'en
sçauroit douter, pourquoy veut-
il que la Bile fasse sentir son
amertume sur la masse du sang ?
J'aurois un million d'exemples à
rapporter pour convaincre nostre

110 MERCURE

Philosophe , si je ne craignois d'ennuyer ceux qui liront cette réponse.

9. Il prétend qu'un homme qui a la fièvre , n'a pas le sang plus chaud que celui qui est en parfaite santé , sans faire encore aucune distinction ; & pour s'en assurer , dit-il , il faut recevoir le sang de l'un & de l'autre sur la main , on trouvera le sang de celui qui est sain plus chaud que celui d'un Fébricitant. J'avouë que cela peut estre au declin de la fièvre , mais il n'est pas vray que cela soit au commencement , ny dans tout

GALANT. 131

l'accès, parce que c'est le temps que les particules ignées sont le plus en mouvement, & que la rapidité de leur cours fait mieux sentir leur action. Mais comme cette grande agitation ne peut être sans que ces corpuscules ignez changent de figure par leur choc mutuel, ou qu'ils se dissipent par les pores des vaisseaux, il ne se peut alors que le sang ne soit plus froid que de celui qui n'aura pas souffert cette dissipation ; & cette froideur dans le sang n'est proprement qu'après que la fièvre est passée. Or comme nostre Auteur ne fait

132 MERCURE

paroistre aucun principe sur lequel il établit sa doctrine ; sçavoir des atômes & des corpuscules, il est bon de luy répondre dans un langage plus vulgaire, qui est que personne ne doute que le sang ne soit le principe de la vie, & que la vie ne consiste dans la chaleur, & la chaleur dans le mouvement particulier des parties d'un corps. Cela estant, il n'est pas difficile de concevoir que tout ce qui peut augmenter ce mouvement, augmente en mesme temps la chaleur. Or tout le monde sçait que la fièvre est une agitation extraordinaire de

GALANT. 133

la masse du sang qui se manifeste par un pouls fort élevé avec une chaleur plus forte que celle qui estoit auparavant. On voit bien par ce discours que ce qu'il avance n'est pas moins faux qu'il estoit surprenant , de quelque maniere qu'on le prenne.

II. Il revient ensuite à la nature du Sel, & le dit un corps élémentaire chaud & humide, froid & sec, qui se coagule au chaud, & qui se fond à l'humide. Tous les attributs qu'il luy donne le font trouver composé. Afin qu'il soit chaud, il faut qu'il contienne des semences de

134 MERCURE

chaleur. Pour estre humide , il faut qu'il ait des parties ondoyantes & pliantes. Tout cela se contrarie évidemment , & ne convient point du tout à la nature du sel qui est un corps inflexible , long , roide , tranchant & piquant. Comment pouvoir accommoder tout ce qu'il dit à la raison & à l'experience ? Luy mesme ne convient pas à la fin de ce qu'il a dit au commencement ; car il veut que le propre des Elemens soit de ne pouvoir estre reduits , ny naturellement ny par art , en aucune autre substance. Cependant le sel se chan-

ge en verre sans pouvoir jamais être revivifié ; le sel n'est donc pas un Element. Quant à la coagulation , qu'il se souvienne qu'il a dit que cette qualité estoit propre à l'eau seule. Cependant il la fait rencontrer au sel. On a bien peu de memoire lors qu'on ne se souvient pas à la fin d'un écrit de trois feuilles , de ce qu'on a posé pour un fait essentiel au commencement de ce mesme écrit. Et quand il dit que le sel se coagule au chaud , il devroit encore distinguer la nature des sels , car il y en a qui s'y fondent , & qui se coagulent au froid , & enfin

126 MERCURE

de quelque nature qu'ils puissent estre , il n'en. est point qui ne se fonde à une violente chaleur. Voilà donc le principe de sel qui n'est plus principe , puis qu'il change de nature , & que toutes les qualitez attribuées ne s'y rencontrent point.

II. Enfin nous voicy arrivez à la derniere opinion qui seroit la meilleure & la plus utile , si elle n'estoit opposée au bon sens & à l'experience. Il veut qu'un Medecin qui est appelé au commencement d'une maladie , ne connoisse ny la nature du mal , ny le remede , s'il ne guerit le

GALANT. 137

Malade dans huit jours. Qui est le Medecin qui puisse entrer dans un sentiment si extraordinaire ? La fracture des os , le Polype , les Ecroüelles , les Pierres , les Fistules , les Cancers , les maladies galantes , & un nombre infini d'autres que nous connoissons parfaitement , ne se peuvent guerir , & ne sont jamais gueries. Celles qui sont guerissables ne le sont que dans le double , & le triple du temps qu'il demande , & ce n'est pas un petit service que l'on rend à ceux qui s'en trouvent attaquez , que de les tirer d'affaire ,

Aoust 1691.

M

138 MERCURE

quoy que ce ne soit pas en huit jours.

Les Vers que vous allez lire sont de M^r Chays , Medecin de la Faculté de Montpellier, demeurant à la Ville du Bourg S. Andeol en Vivarez. Il seroit difficile de faire rien de plus nouveau sur une matiere qu'on a si souvent mise en œuvre.

S

225525 25522525525

LA JALOUSIE

DES ENFANS

DE JACOB.

Jacob aimoit Joseph d'une amour
paternelle,
Son cœur brûloit pour luy de feux
plus éclatans

Que pour aucun de ses enfans,
Et jamais on ne vit une flamme si
belle.

Il le prevenoit dans ses vœux,
Et le Vieillard ravy de ses tendres
carresses

Devant ses autres Fils, quoy qu'il
dust craindre d'eux,

M ij

140 MERCURE

*Luy marquoit quelquefois tendresses
sur tendresses.*

*Mais que ne peut la jalouse fu-
reur !*

*Ceux-cy frapperez d'une mortelle en-
vie*

*Se liguerent entre-eux , jurerent
dans leur cœur*

De luy ravir la vie ,

*Sans voir que cette perfidie
Perdroit , outre Joseph , leur Pere &
leur honneur.*

*Mais l'Eternel Jacob , le Dieu de la
vangeance ,*

*Resolu de punir ces Freres inhu-
mains ,*

*Qui du Sang fraternel vouloient
souïller leurs mains ,*

*Pour mieux faire éclater les traits de
sa puissance ,*

*Permit que dans la suite on vit re-
gner sur eux*

GALANT. 141

Joseph qui les tira de l'état malheureux

Où les reduisoit l'indigence.

Ainsi , Loüis , cent Princes inhumains

Ont conçu contre toy de funestes desseins.

Jaloux de voir qu'en tout le Ciel te favorise ,

*Leur injuste fureur les porte à te haïr ;
Mais nous ne craignons point leur indigne entreprise ,*

Tu les verras se dissiper & fuir ,

Et je te prophétise ,

Qu'un grand Roy Dieu-donné , Fils aîné de l'Eglise ,

Doit tout vaincre , & par tout doit se faire obeïr.

L'article qui suit vous surprendra. Il est tout rempli

142 GALANT.

de faits constans & avouiez, Vous y verrez que ceux qui s'étonnent que les François brûlent selon les Loix de la Guerre, cherchent à le faire d'une manière honteuse, & qui n'est autorisée par aucunes Loix. Il y auroit beaucoup à dire là-dessus, mais je me tais quand la chose parle.

Le 7. Avril dernier, sur les huit heures du soir, toute la Ville de Strasbourg fut en alarmes pour le feu qui prit au lieu qui servoit de Magasin de fourage pour la subsistance de la Cavalerie. Com-

GALANT. 143

me ce lieu en estoit remply, le feu fut si prompt & si violent, qu'on ne douta presque point que le Magasin des farines pour les vivres des Troupes, qui joignoit cet autre Magasin, n'en dуст estre consumé, en sorte qu'on avoit peu d'esperance de le garantir de cet incendie, non plus que tout ce quartier; mais les soins & la vigilance de M^r le Marquis de Chamilly, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur de la Ville, la prompt execution qui suivit ses ordres, & la bonne

144 MERCURE

Police qui est établie par les Magistrats en de pareils accidens, arrêterent le cours de l'embrasement, qui se termina à ce Magazin avec les fourrages, & une partie des Ecuries de la Cavalerie. C'est de la perte de ce Magazin de fourrage que les Gazettes Etrangères ont tant parlé. Le danger étant passé, chacun raisonna à sa fantaisie sur ce malheur, & l'on n'en pût trouver d'autre cause que l'imprudence de quelqu'un des Soldats que l'on avoit employez pour entasser le foin dans

GALANT. 145

dans ce Magazin, & qui pou-
voit y avoir entré avec sa
pipe. Cela fut cause que l'on
se tint sur les gardes, & qu'on
examina dans la suite ceux
qu'on employoit. Mais cette
précaution ne servit de rien,
puis que le 19. du mois passé,
sur le midy, le feu ayant pris
à un autre Magazin de fou-
rage qu'on avoit construit de
neuf sur l'Esplanade entre la
Ville & la Citadelle, il fut
impossible d'y remédier. Ce
Magazin fut consumé com-
me l'autre, & alors personne
ne douta qu'on n'y eust mis

Aoust 1691.

N

146 MERCURE

le feu à dessein , ce qui fit juger qu'il y avoit quelque Incendiaire dans la Ville. Ces présomptions furent une certitude, lors que le 25. du même mois , sur les huit heures , on vit le feu s'allumer pour une troisième fois. Ce fut aux Ecuries des Cazernes de la Cavalerie , construites dans le Fauxbourg de la porte de Saverne , qu'on avoit remplies de foin après le départ de la Cavalerie pour l'Armée. Des Incendies si frequens donnoient d'étranges inquietudes à tout le Corps de Ville , à

l'Etat-Major , & à toute la Garnison , qui avoient un juste sujet d'apprehender , non seulement pour les Magazins de fourages, mais encore pour l'Arcenal & les Magazins à Poudre. Les soupçons où l'on estoit, obligerent M^r de Chamilly , & M^r de la Grange , Intendant , à convoquer le Corps des Magistrats, à onze heures du soir de ce même jour , pour aviser aux moyens que l'on pourroit employer afin de faire cesser ces brûlemens. Le résultat du Conseil qu'on tint , fut que les portes

N ij

148 MERCURE

de la Ville demeureroient fermées le jour suivant , jusqu'à ce que chaque Bourgeois eust donné le nom des Etrangers qu'il logeoit chez luy , ce qu'il leur fut ordonné de faire sur peine de la vie , le matin du 26. & en mesme temps il fut publié à son de trompe , que celuy qui découvreroit l'Auteur de l'embrasement , ou donneroit quelque indice qui pust aider à le découvrir , auroit une bonne récompense. Cependant tous ces expédiens auroient esté inutiles , & l'Incendiaire auroit conti-

nué impunément ses embrasemens comme il avoit commencé, si le hazard n'en eust fait avoir de seures lumieres. Il s'estoit répandu un bruit confus que l'on avoit vû un homme prendre la fuite d'abord que les premiers qui s'estoient approchez du dernier feu, avoient paru. On peignoit cet homme de petite taille, couvert d'un Juste-au-corps brun, & ayant un grand chapeau. Sur ce seul bruit, M^r Bourbon, Aide-Major de la Place, Officier plein de feu, actif, & toujours prompt dans tout

150 MERCURE

ce qui peut faire connoître son zèle, s'appliqua si heureusement toute la nuit à faire une exacte perquisition dans tous les lieux où il crut qu'il pourroit trouver des Etrangers, que parmy ceux dont il jugea à propos de se saisir, il arresta aussi le coupable. Mais ce n'estoit rien que de l'arrestar, il falloit avoir dequoy le convaincre, & c'est ce que le bonheur qui l'accompagnoit luy fit trouver. Ce malheureux qui parloit résolument se plaignit d'abord de ce qu'on entroît dans sa cham-

bre à quatre heures du matin , & de ce qu'après avoir fouillé dans toutes ses poches , on renversoit encore tout sens dessus dessous. Il dit qu'une telle violence estoit d'autant plus injuste , qu'il n'étoit point Etranger , qu'il avoit travaillé long-temps dans la Ville , où chacun le connoissoit , qu'il estoit logé dans le poêle des Tonneliers, lieu destiné à ceux de cette Profession dont il estoit , & qu'il devoit se marier au plutôt avec la fille d'un Maître Tonnelier. Comme il disoit

N° iiiij

152 MERCURE

vray sur cet article , & qu'il ne se trouvoit rien dans la chambre , qui pust donner lieu de croire qu'il estoit coupable , que la seule inspection de sa personne , son grand chapeau & son juste-au-corps, qui s'accordoient avec le bruit confus qui couroit que l'Incendiaire estoit fait de cette sorte , on auroit eu peine à tirer une assez forte induction contre luy pour le rendre responsable de l'embrasement , si Mr Bourbon ne se fust enfin avisé de rompre un banc fermé qui estoit à costé de

GALANT. 153

son lit. On y trouva un fusil à faire feu avec de la poudre, de la méche souffrée, & toutes les autres choses qui pouvoient fortifier l'opinion qu'on avoit qu'il fust le coupable qu'on cherchoit. Il y avoit aussi dans ce banc un Passe-port du Comté de Caprara, l'un des Generaux de l'Armée de l'Empereur, en datte du 31. May dernier, & un autre Passe-port du Prince Louis de Wirtemberg du 21. de Juillet, portant que le personnage estoit son Domestique, & qu'il luy avoit don-

154 MERCURE

né commission d'acheter du vin & des vivres. On le mena aussi tost à M^r le Marquis de Chamilly. Il fut interrogé en sa presence, & en celle de M^r l'Intendant, par M^r Obrecht, Prestre Royal, & ensuite par le Prevost de la Maréchaussée. Ce malheureux nia fort longtemps, mais enfin ayant varié dans ses réponses, il fut contraint d'avouer le fait. Il dit qu'il avoit esté sollicité à mettre le feu au premier Magasin, par le S^r Sacken, autrefois Capitaine au Regiment d'Infanterie d'Alsace, qui fai-

GALANT. 155

soit cy-devant des recrues en
Alsace pour ce Regiment, &
qui a deserté du service de
France, après avoir emporté
l'argent du Roy, & celui de
plusieurs Particuliers, & par
le nommé Stedel, Marchand
de Strasbourg, qui ayant fait
banqueroute s'estoit retiré
dans les terres ennemies; que le
dernier luy avoit dit qu'il au-
roit regret toute sa vie de n'a-
voir pas fait un beau coup, qui
estoit de tuer M^r le Marquis
de Chamilly, ce qu'il auroit
pû faire facilement, l'ayant
vû passer un jour accompagné

156 MERCURE

d'un seul Laquais, devant son jardin, situé entre Strasbourg & un petit Village appelé Ruperchau, qui n'en est qu'à demi-lieuë ; que luy Stedel l'avoit couché en joue, mais qu'estant prest à tirer il avoit manqué de résolution ; que Sacken & Stedel luy avoient conjointement donné toutes les instructions dont il avoit besoin pour mettre le feu au premier Magazin ; que M^r de Caprara luy avoit promis de le bien récompenser s'il venoit à bout de son dessein ; que sur ces instructions & cette pro-

ne f
dou
pour
avoit
atic
s'en
Capr
com
luy
trou
s^r d
don
avoit
l'avo
nuer
reve
mis

GALANT. 157

messe il estoit venu à Strasbourg , où il estoit connu pour y avoir travaillé ; qu'il avoit executé cette premiere action heureusement , & que s'en estant retourné , M^r de Caprara , après luy avoir fait compter cinq cens Florins , luy avoit donné le Passeport trouvé dans le banc ; que le S^r de Sacken luy avoit aussi donné six Loüis d'or pour avoir si bien réussi , & qu'on l'avoit renvoyé pour continuer les brûlemens ; qu'estant revenu à Strasbourg il avoit mis le feu au second Maga-

158. MERCURE

zin , & que s'en estant retourné , le S^r Ecler , Commissaire des guerres des Trôupes de l'Empereur à Reinfeld , luy avoit fait donner quinze écus , & le Prince Louïs de Wirtemberg vingt Florins, le dernier Passeport, & des matieres propres à s'enflamer promptement , afin que l'incendie fust inévitable , avec promesse que sur ses simples billets , tout ce qu'il demanderoit luy seroit payé pourvû qu'il continuast. Après, qu'il eut confessé toutes ces choses , on luy fit souffrir la question

GALANT. 159

ordinaire & extraordinaire pour l'obliger à découvrir ses complices. Il declara qu'il sçavoit que d'autres Incendiaires estoient entrez en Alsace pour faire la mesme chose que luy à Landau & à Philisbourg, mais qu'il ne les connoissoit point. Ensuite il fut condamné à estre rompu vif, & à expirer sur la rouë, après quoy ses membres seroient coupez par quartiers & jettez au feu, & sa teste mise au bout d'une perche sur l'Esplanade, vers le lieu où il avoit brûlé les deux premiers

160 MERCURE

Magazins, ce qui fut executé le 30. du mois passé. On ne peut donner assez de loüanges au zele de M^r Bourbon, qui par ses soins, son exactitude, & sa vigilance, a delivré, non seulement les Magazins & les Arcenaux du Roy des embrasemens dont ils estoient menacez, mais encore toute la Ville de Strasbourg, & la Province d'Alsace, puis qu'il y a tout lieu d'esperer que cette execution étonnera ceux que les pratiques de nos Ennemis peuvent avoir engagez à des entreprises si détestables.



I. Doliuar fecit

En vous parlant de Strasbourg , je vous diray que cette Ville-là doit beaucoup au Roy , puis que Sa Majesté y a rétably la veritable Religion. Comme ce n'est pas une des moindres actions de la vie de ce Monarque , & qu'on fait frapper des Medailles sur les plus considerables , voicy le revers de celle qui a esté frappée sur ce sujet.

Le Cabinet des beaux Arts, ou recueil d'Estampes gravées d'après les Tableaux d'un plafond , où les beaux Arts

Aoust 1691.

O

162 MERCURE

sont representez avec l'explication de ces mesmes Tableaux, se vend à Paris chez G. Edelinck, rue Saint Jacques, au Seraphin. L'Auteur de ce Livre est M^r Perrault, de l'Academie Françoise. Il y a quelques années qu'il fit peindre dans le Plafond de son Cabinet ceux d'entre les beaux Arts qu'il aime le plus, par les meilleurs peintres de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture. Ces Tableaux qui furent peints à l'envy l'un de l'autre, s'étant trouvez tres-beaux, il a voulu

GALANT. 163

avoir la satisfaction de les voir gravez par les meilleurs Graveurs de Paris. Il y a onze Tableaux , dont huit representent les huit Arts qui suivent ; l'Eloquence , la Poësie , la Musique , l'Architecture , la Peinture , la Sculpture , l'Optique , & la Mechanique ; les trois autres Tableaux representent les Divinitez qui president à ces Arts, sçavoir Apollon au milieu des Muses , Mercure & Minerve. Ces onze Tableaux ont esté peints par onze Peintres , & gravez par onze Gra-

O ij

164 MERCURE

veurs tous differens. Chaque Estampe est accompagnée d'une explication en Vers & en Prose , qui rend raison de ce qui est dans le Tableau , & contient ce qu'il y a de plus curieux & de plus particulier dans le bel Art qu'il represente. Les Estampes sont precedées d'un frontispice qui represente au naturel le Cabinet où les Tableaux ont esté peints , & d'une autre planche où l'on voit le dessein general du plafond , & tous les Tableaux en petit , avec les ornemens qui les accom-

pagnient. Il seroit difficile de pouvoir exprimer la satisfaction que donne ce Livre. Les yeux & l'esprit y trouvent également ce qui les peut contenter, & si l'on est charmé de la beauté des Tailles-douces, la lecture des explications cause un extrême plaisir. On ne doit pas en estre étonné, puis que personne n'estoit plus capable de faire un ouvrage de cette nature que M^r Perrault, non seulement parce qu'il a infiniment de l'esprit, mais encore à cause du bon goût qui luy

166 MERCURE

est naturel pour les beaux Arts , & qu'il a fortifié par l'habitude qu'un employ de plusieurs années luy a donnée avec tous les plus habiles Ouvriers de l'Univers , pour le service du premier Monarque du monde , & qui se connoist le mieux aux belles choses.

L'Alsace est une Province frontiere, où les Armées font ordinairement de frequents marches & de longs sejours. C'est ce qui a donné occasion au S^r de Fer, Geographe de Monseigneur le Dauphin, de

GALANT. 167.

donner au Public une Carte tres-particuliere de cette belle Province. On y a marqué la marche & les campemens de l'Armée de Monseigneur, à qui cet Ouvrage est dédié. Cette Carte est de deux grandes scüilles, & peut se separer en deux ou en quatre. Il y a une Table par laquelle on peut trouver en un moment toutes les positions qui y sont, & le tout est enfermé d'une bordure composée des Plans des Places fortes situées dans l'Alsace, le Sunrgaw, le Brisgaw, & aux environs. Le S^r de

168 MERCURE

Fer qui continuë à travailler à son Introduction à la Fortification , en donnera la seconde partie au commencement de Septembre , avec une tres-belle Carte particuliere des Pays-bas. Tous ces Ouvrages se vendent à Paris, chez l'Auteur , dans l'Isle du Palais , sur le Quay de l'Horloge , à la Sphere Royale. Le Public luy est obligé des grandes dépenses , & des exactes recherches qu'il fait pour la satisfaction.

Il paroist un Livre nouveau que debite le S^r Guerout, sous
le

le titre de, *L'Education de M^r de Moncade*. La lecture en est tres-agreable par elle-mesme, & il seroit à souhaiter que les gens de qualité, qui ne doivent avoir en vœuë que d'élever leurs enfans d'une maniere qui réponde à leur naissance, se servissent de ce Livre, comme d'un modèle, dans l'un des soins les plus importants qu'ils puissent avoir. M^r de Moncade en racontant comment il a passé ses plus jeunes années chez un de ses Oncles, rapporte que loin de pouvoir dire qui a esté son

Aoust 1691.

P

170 MERCURE

Maistre dans les belles Lettres, il luy semble qu'il a appris de tout le monde, sans avoir esté pourtant enseigné de personne, qu'aucun ne prenoit auprès de luy la qualité de Maistre ny de Precepteur, & que toutefois chacun luy apprenoit quelque chose, mais de telle maniere, qu'il ne s'en appercevoit pas luy-mesme; qu'on ne luy a jamais dit, comme aux autres Enfans, qu'il falloit qu'il aprist les Langues, les Mathematiques, la Philosophie, mais qu'on le portoit à ces Sciences comme par ren-

contre & en se joüant. Cet Oncle qui vouloit reparer dans l'éducation de ce Neveu les fautes qu'il connoissoit qu'on avoit commises dans la science, tenoit pour maxime qu'on ne peut trop veiller sur le passage que les Enfans font d'un âge à un autre, parce que quand ils commencent à se sentir, & que s'évertuant, ils veulent se débarasser de leurs puerilitez, ils se déconcertent, & se défont, pour ainsi dire, comme un grain se corrompt lors qu'il se dispose à germer, à moins qu'une

P ij

172 MERCURE

main adroite ne s'employe à les conduire. Ainsi il s'associa deux hommes d'un grand mérite , pour luy aider à bien élever M^r de Moncade , souhaitant sur tout qu'ils luy donnassent du goust pour toutes les bonnes choses , non pas un goust fade qui ne cherche que des douceurs , ny aussi un goust amer , qui ne veut que le sel tout pur , mais un goust raffiné qui se plaist dans le juste mélange de ces deux contraires , & leur declarant que son intention estoit qu'on eust plus de soin de luy for-

nier le jugement, que de luy charger la memoire, parce qu'en effet la Science n'est qu'une sottise, si elle n'est guidée par le bon sens. Lors qu'il luy eut choisi ces deux hommes auxquels il recommanda de le conduire par des sentimens d'honneur & de raison, & de ne luy pas donner du dégoust de la vertu en l'y poussant avec trop d'empressement & de violence, voicy les paroles que l'Auteur met en la bouche de cet Oncle, sur cet endroit de Quintilien, où l'on demande s'il

174 MERCURE

est plus utile d'instruire les
Enfans dans la maison , que
de les envoyer aux Ecoles.
J'ay long temps pensé , mon cher
Neveu , à ce que je ferois de
vous , & j'ay connu que s'il y
a quelque avantage à étudier
dans les Colleges à cause de l'é-
mulation , il y a aussi bien du
risque , parce que la compagnie
y est rarement bonne , & qu'on
ne s'y polit pas l'esprit. Quand
les Enfans sortent des Univer-
sitez , on les prendroit la pluspart
pour des Lapons , ou pour des gens
tombez des nuës , qui ne sçavent
où donner de la teste. Leur langage

est barbare, & leurs manieres sont impertinentes. Ils ne sçavent vivre ny avec le monde, ny avec eux-mesmes. Enfin ce sont de petits hommes qu'il faut entierement refondre, & qu'on ne refond pas aisément. D'ailleurs, il y a un extrême danger à élever des Enfans dans les Familles. Les Précepteurs habiles sont rares, & les sages ne se trouvant presque point. Le mauvais exemple des Serviteurs, & bien souvent celuy des Parens, joint à la mollesse de l'éducation domestique, jettent les Enfans dans le mal avant qu'ils le connoissent.

P iij

176 MERCURE

*Pour moy , qui ne me sens avoir
 peur vous qu'un amour raisonna-
 ble , & qui suis secouru de deux
 hommes d'un merite éprouvé, j'ay
 cru qu'il seroit plus seur de vous
 élever dans ma Maison , que de
 vous livrer à des Maistres , qui
 n'agissant que par une charité
 foible, ou par un vil interest, ne
 sçauroient rien produire que de
 tres-imparfait. Le peu que je
 vous rapporte de ce Livre suffit
 pour vous faire voir de quel-
 le utilité il peut estre à ceux
 particulièrement qui devant
 élever leurs Enfans pour l'Etat
 & pour le service du Roy, ne*

peu
 insp
 de c
 vrag
 de t
 Alexi
 rega
 litiq
 Scie
 tout
 suis
 rez a
 M
 par
 vrag
 quel
 des L

GALANT. 177

peuvent trop s'appliquer à leur inspirer des sentimens dignes de ces grandes veuës Cet Ouvrage est accompagné de plus de trois cens Maximes & Reflexions , dont la pluspart regardent la Morale & la Politique , & quelques-unes , les Sciences & les Arts. Elles ont toutes leur agrément , & je suis fort sûr que vous les lirez avec plaisir.

M^r l'Abbé de S. Real, connu par quantité d'excellens Ouvrages , nous a donné depuis quelque temps la Traduction des Lettres de Cicéron à At-

178 MERCURE

ticus , avec des Notes qu'on estime fort. Il y en a une qui a trouvé un Censeur ; elle est conceüe en ces termes. *J'avouë, dit M^r de S. Real, que je ne puis comprendre ce que dit Tacite, qu'on défendit une fois entièrement les usures, n'y ayant rien de plus nécessaire, & par conséquent de plus innocent en tous sens dans un Etat, pourveu qu'elles ayent des bornes équitables, réglées par autorité publique, sans exception ny distinction quelle que ce puisse estre. Ceux qui voudront voir la Lettre qui a esté écrite sur cette*

GALANT. 179

Note, la trouveront chez la Veuve Bouïllerot , au bout du Pont S. Michel. Elle est adressée à M^r Amelot de la Houffaye.

En vous parlant la dernière fois du fameux Livre d'Architecture de M^r d'Aviler , pour lequel M^r l'Anglois a fait une dépense qui fait connoître qu'il n'épargne rien pour les beaux Ouvrages, j'oubliai de vous dire qu'il demeure rue S. Jacques , à la Victoire. J'ay sceu que depuis ce que je vous en ay dit dans ma dernière Lettre, beau-

180 MERCURE

coup de gens se sont informez où ils pourroient trouver cet excellent Cours d'Architecture , & c'est ce qui m'oblige aujourd'huy à vous donner cet avis. La belle Lettre que je vous ay envoyée , & qui en parle d'une maniere si avantageuse , est de M^r l'Abbé Chasteau. Je vous ay déjà marqué qu'elle est adressée à M^r l'Abbé de la Chambre. Personne n'ignore qu'il a un goust merveilleux pour les beaux Arts , & une estime particuliere pour ceux qui ont l'avantage d'y exceller.

GALANT. 181

C'est ce qui l'a engagé à composer la Vie du Cavalier Bernin. Ainsi l'on doit estre persuadé qu'en écrivant à M^r l'Abbé de la Chambre, on ne se hazarderoit pas à faire l'éloge d'un Livre qui regarde les Arts, s'il ne meritoit l'approbation de tous ceux qui s'y connoissent.

Il y a des Familles de benediction, où la Grace opere plus abondamment que dans les autres. Telle est celle d'une jeune Demoiselle qui a fait profession chez les Car-

182 **MERCURE**

melites au commencement de ce mois. Son Pere qui s'étoit fait Prestre après la mort de sa Femme, monta en Chaire, & fit l'exhortation qu'on a coûtume de faire dans les Ceremonies de cette nature. Il se compara à Abraham qui sacrifioit son Fils, & après avoir dit là-dessus plusieurs choses fort touchantes, il demanda à sa Fille que pour recompense de luy avoir servy de Pere & de Mere tant qu'elle avoit demeuré au monde, elle priaist incessamment le Seigneur qu'il luy fist la grace

de ne deshonorer jamais par sa méchante conduite l'état de Prestre qu'il avoit choisi, la conjurant de ne le point épargner dans ses reproches, s'il faisoit quelque action qui fust indigne de son caractère. Il luy recommanda aussi, puis qu'elle estoit assez heureuse pour avoir quatre Freres Religieux & un autre Prestre, de les offrir souvent au Seigneur, afin qu'ils perseverassent à travailler pour le Ciel. Vous pouvez juger combien ce discours fut pathétique. Il fit répandre quantité de lar-

184 MERCURE

mes, & ce fut avec une grande édification de l'Assemblée, que l'on vit cet heureux Pere celebrer ensuite la grande Messe. Il avoit pour Diacre son Fils aîné qui est Bernardin, & pour Soudiacre, son second Fils qui est Prestre. Un autre Fils, Carme, servoit d'Acolythe, & il y en avoit un quatrième present, qui est Jacobin, avec un autre Conseiller au Parlement. Un sixième Fils qui est Recolet, ne s'y put trouver. Une jeune Soeur, qui n'a pas encore quinze ans, assista à cette ce-

remonte, dont tout le monde
fortit fort touché.

Le Mercredy 15. de ce mois,
Feste de l'Assomption, le
Roy donna à M^r l'Abbé de
Clermont Tonnerre, l'Ab-
baye de Tenailles, Ordre de
Premonstré dans le Diocèse
de Laon. La Maison de Cler-
mont est une des plus illustres
du Royaume, & si generale-
ment connue, que je ne pour-
rois vous en rien dire que
vous ne sceussiez. M^r l'Abbé
de Tonnerre est Frere de M^r
le Comte de Tonnerre, Pre-
mier Gentilhomme de la

Augst 1691.

Q

186 MERCURE

Chambre de Monsieur ; &
Neveu de M^r l'Evesque de
Noyon.

L'Abbaye de Saint Sauveur
d'André , Diocèse de Bou-
logne , Ordre de S. Benoist ,
fut donnée le mesme jour à
M^r l'Abbé Tiberge. Un choix
si judicieux nous fait con-
noistre que les personnes d'u-
ne veritable pieté , ne peu-
vent jamais manquer de re-
compense. On ne sçauroit
avoir plus de zele pour la
conduite & pour le salut
des Ames, que cet Abbé en
a toujourns fait paroistre. Il a

GALANT. 187

de fort grands talens pour la Predication , & quoy qu'il s'attache plus à toucher le cœur qu'à flater l'oreille , il est facile de voir que l'Eloquence luy est naturelle. Sa vertu s'est fait toujours admirer dans le Seminaire des Missions Etrangeres , & dans quelque poste qu'on le mette, on ne peut douter qu'il n'y remplisse parfaitement ses devoirs.

Madame de Clermont Gallerande fut aussi pourveuë ce mesme jour de l'Abbaye de S. Remy des Landes. Le choix

Q ij

188 MERCURE

qu'il a plu au Roy d'en faire, suffit pour persuader de son mérite. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Benoist, Diocèse de Chartres.

Les choses dont le succès paroist le plus assuré, sont quelquefois celles qui tournent tout autrement qu'on n'avoit pû le prévoir. Une jeune Demoiselle, en qui mille belles qualitez reparoient avec beaucoup d'avantage l'injustice dont elle avoit à se plaindre du costé de la fortune, vivoit sous la dépendance d'une Mere, qui n'avoit

pas moins d'ambition que d'attachement à ses sentimens. Elle n'estoit pas si peu éclairée qu'elle ne connust le mérite de sa Fille, qui estant douce, d'une humeur égale, & fort complaisante, sembloit ne pouvoir manquer de faire force conquestes. Outre des traits assez réguliers qui la faisoient mettre au rang des belles Personnes, elle charmoit par sa voix, & la Musique qu'elle avoit apprise dès ses plus jeunes années, luy avoit esté d'un grand secours pour chanter aussi propre-

190 MERCURE

ment qu'elle faisoit. Sa Mere tâchoit de la mettre dans le monde, pour qui cette aimable Fille n'avoit pas un fort penchant. C'estoit par cette raison qu'elle avoit toujours l'esprit tranquille, puis que si son peu de bien l'empêchoit de rencontrer un Party avantageux, elle sentoit qu'elle n'auroit nulle peine à passer sa vie dans un Convent. Avec tous les avantages que je viens de dire, il n'est pas fort surprenant si elle se fit des Adorateurs. On s'empressa à la voir, & beaucoup paru-

GALANT. 191

rent avoir deſſein de luy plaire ; mais comme il leur fut aisé de connoistre qu'il falloit parler de mariage, si l'on vouloit réussir à toucher son cœur, ils se contenterent d'luy dire en general de ces sortes de douceurs que l'on a coutume de prodiguer aux jolies Personnes, & qui dans le fond ne signifient rien. Enfin un Cavalier qui avoit paru d'abord le moins empressé à luy donner des louanges, parce qu'il avoit voulu étudier son esprit & son humeur avant que de luy rien dire, en devint si

192 MERCURE

amoureux, qu'il ne fut plus maître de sa passion. Il en parla à la Belle, qui luy ayant témoigné avec toutes les marques d'estime que la bienfaisance luy pouvoit permettre, qu'il ne devoit craindre nul obstacle de sa part, pourvû qu'il obtint l'aveu de sa Mere, le rendit par cette réponse le plus satisfait de tous les hommes. Il ne douta point qu'estant fort bien fait, & ayant cinq à six mille livres de rente, la Mere ne l'écoutast favorablement; & en effet, sa proposition fut
reçue

receuë avec plaisir. Il fut permis à la Belle de répondre à son amour, & les progrès qu'il fit dans son cœur en peu de temps, luy donnerent une joye qui ne se peut exprimer. Tous les autres Soupirans furent bannis, & l'on commença à songer aux préparatifs du mariage. Les ravissemens du Cavalier s'augmentoient de jour en jour, & on peut dire qu'on ne vit jamais une passion si vive. Il fit dresser des articles fort à l'avantage de cette belle Personne, & on n'attendoit pour les signer

Augst 1691.

R

que l'arrivée de quelques Parens qui demeuroient en Province , lors que la Mere & la Fille s'estant rrouvées chez une Dame dont les manieres attiroient beaucoup de monde , on les felicita l'une & l'autre sur le mariage qu'on sçavoit estre arresté. Le merite de la Fille fit dire tout d'une voix que son Amant devoit s'estimer heureux , & comme après l'avoir loüée sur les agrémens de sa personne , quelqu'un vanta le talent qu'elle avoit de bien chanter, la Dame de la maison la pria

GALANT. 195

de ne luy pas refuser la satisfaction d'entendre d'elle un Air nouveau qui avoit beaucoup de cours. Elle le chanta d'une maniere à charmer, & qui passa tout ce qu'on s'estoit promis de sa voix. Un Marquis, hardy parleur, en parut estre enchanté, & s'estant approché d'elle, il l'assura qu'elle luy avoit tellement gagné le cœur, qu'il ne pourroit s'empêcher de l'aimer toute sa vie. Une belle voix estoit son foible, & il n'en avoit jamais entendu aucune qui l'eust touché da-

R ij

vanrage. La Belle répondit avec esprit à tout ce qu'il luy dit de flateur, & ne l'impurant qu'à l'habitude qu'il pouvoit avoir de dire des galanteries à toutes les Femmes, elle fut surprise au dernier point d'en recevoir une visite dès le lendemain. Il dit en s'adressant d'abord à la Mere, qu'on alloit chercher les raretez jusqu'au bout du monde, & qu'elle ne devoit pas trouver étrange si le hazard luy ayant fait voir ce qu'il croyoit qu'il y eust de plus parfait pour le vray merite,

il fist paroistre tant d'em-
 pressement à le venir admirer.
 La réponse qu'on luy fit sur ce
 debut ayant donné lieu pen-
 dant une demi-heure à une
 conversation generale, il la ren-
 dit bien-tost particuliere en
 disant à l'une & à l'autre, que
 quoy qu'il sceust l'engage-
 ment où elles estoient, les
 choses n'estoient pas encore
 si avancées, qu'il ne dult pré-
 férer son interest à celuy d'un
 Inconnu, & qu'ainsi il venoit
 leur declarer que si un rang
 assez considerable qu'il pou-
 voit donner à la Belle en

R iij

198 MERCURE

l'épousant , & vingt mille livres de rente sans aucunes dettes , avoient dequoy les toucher , il estoit prest à leur faire voir par de prompts effets que sa passion estoit sincere ; qu'il avoit vécu jusqu'à trente ans sans songer au mariage , mais qu'il sentoit bien que son heure estoit venuë , puis qu'après ce qu'il avoit veu , & ce qu'on luy avoit dit des aimables qualitez de cette belle personne , il estoit persuadé qu'il ne pouvoir vivre qu'heureux avec elle. La Belle rougit de sa declaration , &

laissa parler sa Mere , qui ne pouvant croire ce qu'elle venoit d'entendre , dit au Marquis , qu'elle voyoit bien qu'il vouloit se divertir ; que quand sa Fille n'auroit point d'engagement , elle avoit si peu de bien , qu'il estoit hors d'apparence qu'un homme qui pouvoit prétendre à de grands Partis , y renonçast en faveur d'un peu de douceur d'esprit & de quelques agrémens , qui perdroient toute leur grace quand il y seroit accoutumé ; qu'elle ne luy disoit point qu'ayant promis sa Fille

R. iiii.

200 MERCURE

à un Cavalier qui en uſoit pour elle de la maniere du monde la plus genereuſe, il luy ſeroit impoſſible de retirer ſa parole, puis qu'elle n'eſtoit pas ſi peu éclairée, qu'elle ne ſeuſt bien que luy parlant ſans aucun deſſein, il ne la mettroit dans nul embarras de ce coſté-là. Ils parlerent encore longtems ſur le même ton, le Marquis traitant la choſe d'un grand ſerieux, & la Mere ſe défendant toujours de rien croire. Il ſ'adreſſa enfin à la Fille, qui avoit gardé un entier ſilence, & qui pour

GALANT. 201

toute réponse luy dit qu'elle croyoit qu'on ne devoit luy en faire aucune. Comme il les vit toutes deux dans cette incredulité, il leur dit qu'elles pouvoient soupçonner sa passion, parce qu'elle estoit bien prompte, & qu'il vouloit bien leur avouer que s'il n'avoit pas appris que le mariage qu'elles avoient arrêté, estoit sur le point de se conclurre, ses soins auroient précédé la declaration qu'il leur avoit faite; que cependant il ne croyoit pas passer dans le monde pour

202 MERCURE

un homme sujet à former des résolutions mal digérées ; qu'il s'estoit toujours montré assez ferme dans toutes les choses qu'il avoit creu devoir entreprendre , & que pour leur mettre l'esprit en repos , il ne les viendroit revoir de deux jours , pendant lesquels elles pourroient s'informer , & de son bien & de sa personne , & qu'après ce temps il leur apporteroit des articles tout dressez , qu'il ne tiendrait qu'à elles qu'il ne signast avant que de les quitter. Il sortit après leur a-

GALANT. 203

voir donné cette assurance, & la Mere qui estoit ambitieuse, commençant à croire qu'il avoit parlé sincèrement, se laissa flatter du plaisir de voir sa Fille Marquise. La Belle ne fut pas si credule que la Mere, & dit que quand il seroit en leur pouvoir de faire ce mariage, elle trouveroit une fort grande injustice à reconnoistre avec tant d'ingratitude les manieres desintéressées que le Cavalier avoit eues pour elle. Elles raiso-
noient encore là-dessus lors qu'il arriva. On luy dit la

204 MERCURE

chose , & il en fut effrayé. Il connoissoit le Marquis pour un homme entier dans ses desseins , & qui n'avoit plus ce feu emporté de la jeunesse. Il sçavoit qu'il estoit riche, & que sa naissance le distinguoit. Comme il ne pouvoit combattre aucun de ces avantages , il se contenta de dire qu'il estoit bien malheureux de rencontrer un Rival de cette force , dans un temps où il avoit tout sujet de croire que personne ne devoit se déclarer ; que cependant n'ayant jamais eu en vœu que le bon-

heur , & les intereſts de ſa Maĩſtreſſe , il ſeroit fâché de luy faire perdre une ſi grande fortune , ſi le Marquis perſiſtoit dans ſa premiere reſolution. Il accompagna cela de termes ſi tendres , & la douleur parut peinte ſi vivement dans ſes yeux , que la Belle ne voulant pas luy ceder en beauté d'ame , luy dit qu'elle regardoit comme une injure , le conſentement qu'il oſoit donner aux pretentions de ſon Rival , & que pour luy faire voir que le titre de Marquiſe eſtoit incapable de

206 MERCURE

l'ébloüir , quoy qu'elle n'ajoutast aucune foy aux assurances qu'on venoit de luy donner , elle estoit preste de l'épouser dès le lendemain. Là-dessus elle conjura sa Mere d'y vouloir bien consentir ; mais cette Mere qui estoit bien aise de voir à quoy l'amour du Marquis aboutiroit, feignit de n'en rien attendre, & plaisanta de cette aventure. Le Cavalier ne put se mettre au dessus du pressentiment qu'il avoit de son malheur , & la fermeté que luy montra sa Maistresse ne fut point ca-

pable de le rassurer. La Mere s'estant informée sous main du Marquis, en apprit des choses qui luy laisserent beaucoup d'esperance. Ses souhaits furent remplis par la seconde visite qu'il leur rendit quand les deux jours furent expirez. Il revint plus amoureux qu'il n'avoit paru la premiere fois, & apporta, comme il l'avoit dit, des articles tout dressez, mais si fort à l'avantage de la charmante personne dont il souhaitoit de gagner le cœur, que toute autre qu'elle n'eust point balancé à les

208 **MERCURE**

signer. Il fut pourtant impossible de l'y contraindre, & les plus tendres protestations du Marquis demeurèrent sans effet. La mere eut beau luy donner la plume, & se servir du pouvoir que la nature luy donnoit sur elle. Elle répondit avec beaucoup de courage qu'elle croiroit meriter que Dieu la punist éternellement si elle faisoit une si grande injustice, & qu'après ce qu'elle devoit au Cavalier, il ne luy pouvoit estre permis de luy manquer de parole. Plus le Marquis découvroit en elle

GALANT. 209

des sentimens dignes d'une ame élevée , plus son amour augmentoit , & ne pouvant estre assez genereux pour en triompher en faveur d'une passion aussi legitime que celle qui luy estoit opposée , il fut obligé de se contenter de la promesse que luy fit la Mere de ménager si bien l'esprit de sa Fille, que le temps & ses conseils la feroient changer de sentimens. La premiere chose qu'elle fit fut de prendre le Cavalier par son foible, en luy faisant voir qu'il n'aime-
roit que luy mesme si abusant

Aoust 1691.

S

210 MERCURE

de ce que sa Fille croyoit luy devoir de reconnoissance, il la réduisoit à renoncer à des avantages qui se rencontroient si rarement. La Belle luy tint un langage tout contraire, & la contestation se fit insensiblement avec tant de vehemence, que la Mere résolüe de l'emporter en une chose où il y alloit d'un interest si considerable, dit à sa Fille qu'elle fist la genereuse tant qu'elle voudroit, mais qu'elle pouvoit compter qu'elle ne luy laisseroit plus recevoir aucune visite du Cavalier. Cela fut

GALANT. 211

suivy de quelques menaces, qui firent apprehender à ce mal-heureux Amant qu'il ne fust cause que cette belle personne fust mal traitée. Ainsi il tâcha de contraindre sa douleur pour ne se pas échauffer à faire des plaintes qui auroient encore aigry la Mere, & il sortit en disant qu'il alloit à la campagne, afin qu'on ne le pust accuser de chercher à mettre obstacle à une affaire qui leur estoit si avantageuse. La Mere eut soin d'observer sa Fille, afin qu'elle ne pust ny le voir, ny en avoir des nou-

S ij

212 **MERCURE**

velles. Le Marquis estoit receu tous les jours , & il pardonnoit à cette belle personne sa tristesse & son silence, comprenant bien qu'une passion à étouffer, est un ouvrage pénible. Il n'y avoit que huit jours que tout ce grand différent estoit arrivé, lors que la Mere & la Fille passant pardevant la maison du Cavalier, virent des marques de deuil à la porte , avec une espee de Chapelle ardente au fond de la Cour. Jugez quel fut leur étonnement lors qu'elles apprirent que c'estoit pour luy.

que se faisoit. cette lugubre Ceremonie. Il estoit vif dans ses passions, & la contrainte qu'il s'estoit faite pour n'éclater pas sur un procédé aussi injuste que celuy de la Mere de la Belle, luy ayant serré le cœur, il fut surpris dès le jour suivant d'une Fièvre violente qui le mit presque aussi-tost dans la resverie. Pendant ses accès il eut toujours à la bouche le nom de la Belle, se loüant autant de sa conduite qu'il detestoit celle de la Mere, & mourut le septième jour, sans que ses égare-

214 MERCURE

mens eussent cessé. La Belle fit un grand cry lors qu'elle entendit prononcer qu'il estoit mort, & se hâtant de regagner son logis, elle n'y fut pas plustost rentrée qu'elle demeura évanouïe entre les bras de sa Mere. On eut de la peine à la faire revenir. Elle tourna les yeux vers le Ciel en les ouvrant, versa quelques larmes, & après avoir dit fort tristement qu'on luy avoit fait porter le poignard dans le sein d'un homme qui luy avoit tout sacrifié, elle garda un profond silence, pour

GALANT. 215

mieux se livrer à sa douleur. Sa Mere jugea à propos de ne se point opposer aux marques qu'elle en donnoit, & le Marquis n'en receut aucun reproche, quand il entreprit de la consoler. Elle se contenta de luy dire qu'il falloit tout recevoir de la main de Dieu, & qu'elle esperoit qu'il luy donneroit la force de vaincre l'accablement où il la voyoit. Il tira de là un augure favorable pour le succès de sa passion, & quand quelques jours après on la voulut faire renoncer à son chagrin, par

216 MERCURE

les avantages qui luy estoient assurez , elle pria que l'on voulust bien luy donner un mois pour se reconnoistre avant qu'on l'obligeast à répondre sur aucune affaire, les tristes idées dont elle avoit l'esprit occupé, ne luy laissant point la liberté de bien sçavoir ce qu'elle vouloit. On luy accorda ce terme , & on s'aperceut avec beaucoup de plaisir qu'un grand calme succedoit au premier trouble dont elle s'étoit sentie agitée. Elle parloit comme une autre, & avec de grandes marques de

de tranquillité sur les matieres
qui estoient indifferentes, &
il sembloit qu'elle n'eust ja-
mais connu le Cavalier, tant
elle fut circonspécée à ne
pas mesme prononcer son
nom ; mais enfin ce qu'elle
rouloit dans son esprit éclata.
Elle alla se jeter dans un
Convent d'où elle fit sçavoir
à sa Mere par un Billet fort
respectueux, que Dieu l'avoit
éclairée, & qu'après ce qui
venoit de luy arriver, elle
connoissoit si parfaitement
qu'il n'y avoit point au mon-
de de bonheur pour elle,

Augst 1691.

T

qu'on la trouveroit inébranlable dans le deſſein de l'abandonner ; que quand elle pourroit ſe deffendre de faire ce ſacrifice à la memoire d'un homme , de la mort de qui elle eſtoit cauſe , les paſſions violentes ne durant jamais , le Marquis s'eſtoit attaché à elle ſi aveuglement , qu'elle tenoit impoſſible que ſon amour ne s'éteignift pas avec autant de facilité qu'il en avoit eu à le laiſſer allumer , & que ſa voix ayant eſté le malheureux charme , qui avoit fait tout le mal , elle

Faisoit vœu de ne s'en servir
 jamais que pour chanter les
 louanges du Seigneur. La
 Mere a gemy, la Mere a pleu-
 ré, & fait à la grille tout ce
 qu'un vif deſeſpoir eſt capa-
 ble de produire ; la Fille l'a
 écoutée ſans luy répondre
 autre choſe, ſinon que par
 les prieres qu'elle adreſſeroit
 à Dieu pour elle tout le reſte
 de ſes jours, elle tâcheroit de
 mériter la tendreſſe qui l'o-
 bligcoit à la regretter. Ainſi
 cette Mere ambitieuſe a eſté
 forcée de conſentir à luy voir
 prendre le voile, & cette ce-

T ij

220 MERCURE

remónie s'est faite depuis deux mois dans un Monastere des plus reformez.

Quel heureux estat de vie pour ceux que la Grace oblige à choisir ces saintes retraites, où ils cherchent à se rendre entierement inconnus aux hommes pour n'estre plus connus que de Dieu ! C'est ce qu'a fait heureusement depuis peu M^r le Marquis de Santenas qui s'est retiré à la Trappe. Vous sçavez quels ont esté ses emplois dans l'Armée, & comme il s'y est trouvé rempli du desir avide de travail.

ler pour la gloire, & de s'acquiescer de la reputation. L'exemple touchant des Saints Solitaires qu'il a esté voir a achevé de le convertir, & voicy ce qu'en a écrit M^r Boisleau qui l'a accompagné dans ce voyage. Rien n'est plus édifiant que cette Lettre, qui merite d'estre leuë de tout le monde, & qui le sera de peu de gens, sans qu'elle fasse sur eux de vives impressions.

A la Trappe, ce 12. Juillet 1691.

ON m'écrit que vous souhaitez d'apprendre comment je me trouve de la solitude. Il ne tient qu'à moy, ce me semble, de m'en trouver bien. Les prieres de nos saints Religieux, les exemples continuels que je vois, les entretiens du P. Abbé, & la grace de J. C. qui se répand icy abondamment, tout cela devoit m'animer, si ma lâcheté & ma tiédeur n'estoient à l'épreuve des remedes les plus forts. Je rougis jusqu'au fond de l'ame, & l'exemple d'un de mes

Compagnons de voyage, acheve de me confondre. C'estoit un Gentilhomme qui s'estoit égaré si loin, qu'il ne paroissoit presque plus possible qu'il pût revenir; mais le bon Pasteur a trouvé sa brebis égarée dans le desert, & l'a prise sur ses épaules, pour ne plus l'abandonner. Ce Gentilhomme est entré au Noviciat avec des dispositions qui m'ont fait fondre en larmes, lors qu'il m'a parlé. Je ne me connois plus, disoit-il, J.C. m'a enlevé à moy-même. Je me tiens toujours dans son sein. Vous diriez, continuoit-il, que Dieu m'a

T iiij

tourné le visage le devant derriere, car je vois tout, différemment de ce que je le voyois autrefois. Comme je luy representois les difficultez de la Regle, ainsi que S. Benoist ordonne qu'on le fasse à ceux qui la veulent embrasser ; Rien ne m'étonne, par la misericorde de Dieu, me répondit-il. J. C. m'a fait tant de graces qu'il achevera son ouvrage, & je serois un ingrat si je ne souffrois tout pour luy après ce qu'il a souffert pour moy. Je le suivray jusqu'au dernier soupir de ma vie. Voyant ces disposi-

tiens je l'ay encouragé à faire
la voye de Dieu, & à se sacri-
fier gayement au pied des Au-
tels, Ce sacrifice ne me coûte
rien, m'a-t-il dit, J. C. fait
tout en moy.

La grace qu'il a demandée à
M^r l'Abbé, c'est de ne point le
renvoyer en cas qu'il fust ma-
lade pendant le Noviciat, & de
le laisser mourir dans la peni-
tence, & quand il a parlé au
Maistre des Novices, il l'a sup-
plié de ne l'épargner en rien, &
de l'humilier comme le dernier de
la maison. L'orgueil a toujours
esté mon vice capital entre

226 MERCURE

plusieurs autres, me disoit-il, je ne demande qu'à estre ancanty. C'estoit en effet l'homme le plus arrogant & le plus fier qui fust à l'Armée. J'en sçais des particularitez surprenantes. Sa qualité, son merite, son esprit, ses emplois, & son humeur méprisante luy avoient enflé le cœur en un point qu'il estoit insupportable à ceux qui ne luy plaisoient pas; mais tres-agreable à ceux qu'il vouloit ménager. Ce Lion est devenu un Agneau, selon la Prophetie d'Isaye. Un Enfant le conduiroit, il est prest de ceder & d'obcir au dernier des Freres.

Il faut que je vous raconte pour vostre édification, ce qui a frapé ce Gentilhomme à la Trappe. C'est un Religieux mort qui l'a fait mourir heureusement à la vie du monde, pour le faire vivre dans la vie de J. C. Ce Religieux expiroit comme nous arrivions. Il avoit esté Capitaine dans le Regiment de . . . & dans de grands déreglemens d'esprit & de cœur. Il avoit pris des leçons d'impiété, pour se fortifier, mesme à la mort, contre les alarmes de sa conscience, s'il luy en venoit. Mais qui est-ce qui résiste à vostre grace, ô mon Dieu,

quand il vous plaist de faire misericorde ? Cet impie fut si touché dans une occasion , qu'il s'enfonça dans cette solitude , avec un desir ardent de ne plus servir que Dieu seul. Il a souffert pendant six mois tout ce qu'on peut souffrir de peines , d'épreuves & de douleurs d'esprit & de corps. Pour toutes plaintes on luy entendoit dire toutes les nuits, qu'il passoit en souffrance sans fermer l'œil , Le Seigneur est doux & misericordieux. Il est juste, il est patient. Lors qu'il fut prest à expirer, l'Abbé luy demanda s'il n'esperoit pas dans la

misericorde du Seigneur, après tant de marques qu'il en avoit reçues. J'attens tout de sa Bonté par les prieres de mes Freres. Et le moyen, ajouta-t-il presque en rendant l'ame, le moyen de ne pas esperer en mourant dans une Société si sainte ? Après cela il s'endormit d'un sommeil fort doux, & dans ce sommeil il entra dans l'héritage du Seigneur, selon la parole, de David.

L'Abbé revenant tout ému de joye & d'esperance d'auprès de cet heureux Mort, nous vint trouver dans la Salle, & nous

230 MERCURE

entretint d'une manière vive & noble des dispositions de son Religieux. Nostre Gentilhomme se sentoît percé par cet entretien, comme d'une fleche de feu, sans concevoir encore aucun dessein de demeurer à la Trappe. On exposa ce Religieux mort dans le Chœur en un brancard, la teste appuyée sur un oreiller, car les vrais Fidelles dorment où les gens du monde meurent. Il paroissoit tant de douceur & de joye sur le visage de ce Mort, que nous ne pouvions nous lasser de le regarder. Son air estoit tout à fait changé, car il n'estoit pas

agréable pendant sa vie Je l'a-
vois veu, & ne le connoissois
point. L'Abbé mesme & les
Freres ne le connoissoient non
plus que moy, & si on l'avoit
placé dans les Sieges, je suis seur
qu'on l'auroit pris pour un Re-
ligieux du Chœur, comme aussi
si l'on avoit mis la pluspart des
Religieux dans le brancard, on
les eust pris pour le Mort.

Le Convoy se fit ensuite a-
vec tant de pieté, & des cere-
monies si majestueuses, que je
n'ay jamais rien veu de si con-
solant. On descendit le Corps
dans la fosse, après luy avoir

272 MERCURE

fait un petit oratoire de gazon pour marquer qu'il reposoit dans la paix. L'encens fumant dans cette fosse, & montant au Ciel, nous marquoit à tous la bonne odeur de J. C. que ce Religieux avoit laissée en mourant, & le bonheur qui le faisoit monter au Ciel, comme un trait d'encens, selon l'expression des saintes Ecritures. Les Freres prosterner le visage contre terre reciterent les Pseaumes de la Penitence. Je ne sçay ce que la bonté de Dieu pourroit refuser à des prieres si pures & si ferventes. Ce pieux spectacle remuoit terriblement

ce Gentilhomme. Agité, troublé,
 faisi de mouvemens qu'il n'avoit
 jamais sentis ny imaginez, il se
 retira dans un coin, & là, ré-
 pondant son cœur devant Dieu,
 O mon Saint & cher Frere
 Palemon, c'étoit le nom du Mort.
 vous estes maintenant dans le
 Ciel, s'écria-t-il du fond du
 cœur. Demandez à Dieu ce
 qu'il souhaite de moy. Sur le
 champ ses agitations cessèrent, &
 une joye pure & vive penetra
 son cœur. Le calme succeda au
 trouble, & tous ses doutes furent
 éclaircis. Je vous entens mon
 Dieu, dit-il. C'est icy le lieu

Aoust 1691.

V

234 MERCURE

où il faut que je vous serye ;
je veux y vivre & mourir.

Depuis ce moment qu'il vint
dans ma Chambre me raconter
ce qui luy estoit arrivé, il s'est
sensy affermy de plus en plus
dans son dessein. Il a demandé
avec l'habit le nom de Pale-
mon pour se souvenir tous les
jours de sa vie de la misericorde
que Dieu luy a faite par l'in-
tercession de ce cher Frere. Il est
entré au Noviciat avec un déga-
gement & une joye qui surprend
ceux qui le connoissent, aussi bien
que ceux qui ne le connoissent
pas. Il s'attendrit seulement un

peù en embrassant son Valet qui s'estoit jetté à ses genoux. Jusques icy, luy dit-il, il y a eu un peu de difference entre nous; maintenant je vous embrasse comme mon Frere. Ce jeune Garçon qui est fort sage, luy répondit qu'il ne le quitteroit jamais, & que l'ayant suivy à l'Armée, il seroit bien lasche s'il ne le suivoit pas au service de Dieu. Ce Valet sera receu Frere Convers.

Nous nous en retournerons bien-tost, n'estant pas dignes, (je parle-pour moy) de demeurer dans cette sainte Maison. Q

V. ij

236 MERCURE

quelle Maison ! On y vit avec plus de mortification que les gens du monde ne meurent ; & l'on y meurt avec mille fois plus de joye que les autres ne vivent.

Quoy que je vous parle très rarement de Confrairies, celle dont je vous vais entretenir est si remarquable, que vous ne serez pas fâchée d'en savoir les circonstances. Elle est établie à la Paroisse de Sainte Madelene, où le Roy qui s'en est déclaré le Protecteur, n'a pas dédaigné de se transporter, pour y donner son Augu-

Le Nom au rôle des Fidèles
 destinez particulièrement au
 culte de la Sainte Vierge.
 C'est sur un si grand exemple
 que M^r l'Archevêque de Pa-
 ris, M^{rs} les Chanoines de No-
 tre-Dame; les Curez, & mê-
 me les Presidens ont embrassé
 cette sainte Confrairie. Com-
 me elle a coutume d'aller en
 Procession tous les ans, le
 Lundy d'après l'Assomption,
 à la Paroisse de S Jacques du
 Haut-Pas, elle s'acquitta de
 ce pieux devoir le 20, de ce
 mois. M^r Robert, Chanoine,
 & grand Penitencier de No-

238 MERCURE

stre-Dame, y fit l'Office à la place de M^r l'Archevêque, & deux Chanoines luy servirent de Diacre & de Soudiacre. Le Panegyrique de la Vierge fut prononcé par M^{re} l'Abbé Prioux, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Jamais Discours Chrétien ne fit mieux connoître la grandeur de la Mere du Sauveur du Monde. Quoy que son Auditoire fust un des plus éclairés & des plus considérables que puisse avoir un Prédicateur à Paris, tout le monde demeura d'accord que l'é

Loquence de la Chaire ne pou-
voit aller plus loin. Il rechaussa
les trophées de Marie sur ceux
de LOUIS LE GRAND,
qu'il mettoit avec juste titre
au rang des Fidéles les plus
dévoüez au service de la Mere
d'un Dieu. Il traita cette ma-
tiere avec beaucoup de déli-
catesse, & en faisant voir la
vie de nostre Monarque dans
tout ce qu'il y a de plus mer-
veilleux, il faisoit retomber
ce qu'il en disoit sur l'éclat
du triomphe de la Sainte
Vierge. Il en fit autant de
M^r l'Archevesque, de M^r le

premier President, & enfin de toute l'Assemblée qui formoit un Corps si illustre. Le Portrait qu'il fit du Roy fut si vivement touché que M^r Bignon luy demanda avec instance à le voir après l'avoir entendu. Ce fut cet Abbé que tous les Docteurs choisirent pour prescher en Sorbonne le mois de Mars dernier. Il y étala tout ce qu'on peut dire de plus relevé & de plus docte pour se proportionner à de si grands Auditeurs. Il est employé au Seminaire des Missions Etrangères,

tes , & l'on peut dire que sa pieté n'est pas moindre que son scavoir. Il est d'un zele & d'une charité pour tout le monde qu'on ne sçauroit exprimer , & ce qui surprend , c'est que toutes ces rares perfections se rencontrent dans un homme qui n'a pas encore achevé sa trente & unième année.

Le sçavant M^r Comiers , toujours plein de zele pour le Roy , a fait faire une Planche fort ingenieuse , qui represente la defaite de la Ligue d'Ausbourg , par une Hydre

Augst 1691.

X

242 MERCURE

renversée. C'est une suite de son Traité des Propheties, qui est inséré dans mes Lettres des mois d'Aoust, Septembre & Decembre de l'année 1689. & dans celle de Septembre 1690. Cette Planche est accompagnée d'une explication qui fait un petit Livre que les Curieux trouveront chez le S^r Guerout. Tout ce qui vient de M^r Comiers est à rechercher. Son âge qui va au delà de' soixante ans, & le malheur qu'il a d'estre devenu aveugle, ce qui l'a contraint de se renfer-

mer dans l'Hôpital Royal des
Quinze Vingt , n'empes-
chent point qu'il ne s'appli-
que toujours à quelque nou-
vel ouvrage , où il fait pa-
roître sa grande capacité , &
son érudition.

Les Nouvelles publiques
vous ont appris la mort de
Madame la Duchesse de
Schomberg , & je croirois fai-
re tort à la vertu , si je man-
quois à vous faire part de la
Lettre que vous allez lire. Elle
a esté écrite à une Dame de
qualité , par un homme qui
n'a eu en veüe en faisant l'é-

X ij

244 MERCURE

loge de cette illustre Défunte , que de rendre justice à la vérité.

JE ne puis mieux répondre, Madame, à ce que vous me faites l'honneur de me demander, qu'en vous disant que je suis persuadé qu'il n'y a qu'à suivre l'exemple de Madame la Duchesse de Schomberg, pour atteindre à la perfection. La privation de la vie ne doit, ce me semble, affliger que les méchans & les avares, mesme de la premiere qualité, & doit réjoûir les bons à la venue de la profession que cette

tres-vertueuse Dame a faite de la charité & de l'amour du prochain dans le cours, & jusques au dernier moment de sa vie. Elle se nommoit Marie de Hautefort, & estoit Fille de M^r le Marquis de Hautefort, & de Madame du Bellay, deux illustres Maisons assez connues, & vint au monde en l'année 1616. Elle perdit son Pere & sa Mere en assez bas âge, & ce fut Madame la Baronne de la Flotte, son Ayeulé, qui prit soin de son éducation, & qui l'amena à la Cour dès l'âge de quatorze à quinze ans. Estant une Fille des

246 MERCURE

plus belles, des plus charmantes
et des plus aimables, elle y fut
bien-tost considérée, et mise
recherchée des Personnes du pre-
mier rang, et du merite le plus
distingué, qui y estoient lors en
assez grand nombre. M^r de
Schomberg, Duc d'Alluin, Pair
et Maréchal de France, Che-
valier des Ordres du Roy, Colo-
nel general des Suisses et Gri-
sons, Capitaine de deux cens
Chevaux-legers de la Garde du
Roy, Gouverneur de Meiz et
du Pont S. Esprit, Viceroy de
Catalogne, Lieutenant de Roy
en Languedoc, et Comte de

*Nanieüil, fut celuy qui épou-
sa cette illustre Fille. La Cere-
monie du mariage fut faite avec
beaucoup de magnificence, le 4.
Septembre 1646. Pendant les an-
nées que Madame de Schomberg
a vécu avec M^r le Duc son
Mary, elle a donné des marques
d'une grande vertu, toujours
modeste, & l'on peut dire qu'elle
servoit d'exemple aux plus ver-
tueuses Dames de la Cour, dont
elle avoit l'estime & la conside-
ration. La feuë Reine Anne
d'Autriche connoissant son me-
rite, l'avoit honorée d'une par-
ticuliere bienveillance, en l'en-*

248 MERCURE

gageant auprés de sa Personne ,
par la Charge de sa Dame d'A-
tour qu'elle a exercée avec beau-
coup d'honneur. M^r le Maréchal
Duc de Schomberg mourut à Pa-
ris le 6. Juin 1656. avec toute la
constance & la resignation ima-
ginable , & fut assisté à la mort
par feu M^r Jolly , alors tres-di-
gne Pasteur de S. Nicolas des
Champs , & depuis Evesque
d'Agen. Ce Seigneur a esté sen-
siblement regreié de toute la
France. C'estoit aussi un des
plus braves & des plus genereux,
mesme des plus capables dans les
Conseils du Roy, qui avoit donné

une infinité de preuves de sa valeur, & rendu de signalez services à l'Estat sous le Regne de Louis XIII. dans le commandement de ses Armées, dont l'Histoire conservera à jamais le souvenir, & qui pourra estre encore d'un grand exemple à nombre de Braves & genereux Seigneurs de ses Proches, qui sont presentement dans le service du Roy. Madame de Schomberg voulant aussi donner des marques de la douleur qu'elle avoit ressentie, par la perte d'un Epoux d'un si grand & si rare merite, forma la resolution de se retirer

250 MERCURE

du monde, & de renoncer à toutes les grandeurs & les vanitez du siecle, ou du moins d'y vivre comme si elle n'y estoit point. Elle voulut enfin se renfermer dans un Cloistre, & choisit le Convent des Religieuses Penitentes de la Madelene près le Temple, qu'elle connoissoit estre une Maison remplie de saintes Filles, qui avec la pratique exacte & austere de leur Regle, exercent encore la charité envers le prochain avec une tres-grande patience & une tres-profonde humilité. Pendant le séjour que Madame de Schomberg a fait

dans cette retraite, aidée du grand exemple de ces saintes Filles, elle s'est affermie dans sa première resolution, & n'est sortie de cette Maison que pour leur donner des marques de son amitié. Aussi ne les perdit-elle jamais de vue, & ne crut pas devoir prendre d'autre modele de l'amour qu'elle devoit avoir pour son prochain que celui de ces saintes Penitentes. Elle avoit acquis une maison considerable qui joignoit celle de ces Religieuses. Elle y avoit fait faire un Parloir, par lequel elle y pouvoit entrer, & mesme une Tribune dans l'Eglise qui regar-

252 MERCURE

doit sur le grand Autel, & d'où elle entendoit la Messe, & passoit souvent des nuits en prières devant le saint Sacrement. Madame de Schomberg a donné cette Maison qui luy revenoit à quarante mille francs à ces Religieuses quelques années avant sa mort, & leur a encore depuis legué & fait un present de dix mille livres. Cette vertueuse Dame a ainsi passé le reste de sa vie dans la retraite de cette Maison, toujours remplie d'un nombre de Domestiques & de personnes pour qui elle avoit de la considération, leur en ayant

donné des marques continuelles. Sa charité y a encore paru, & y a esté exercée à l'égard de tout le monde avec beaucoup d'humilité & de bonté, d'autant plus admirable qu'elle est rare dans les personnes de qualité. N'ignorant pas jusqu'où s'étendoit le precepte de l'aumône, non seulement elle donnoit son superflu aux Pauvres, ce qu'elle faisoit fort secretement; mais elle se privoit du commode, & souvent du necessaire, jusqu'à prendre en ses habits & dans ses ameublemens la simplicité d'une Bourgeoise. Enfin Madame la

254 MERCURE

Duchesse de Schomberg ayant ainsi passé sa vie dans la Re-
traite , dans la Penitence & dans l'exercice de la Charité du prochain , touchée vivement de la reflexion que le Seigneur avoit gravée dans son cœur , que ce qu'on fait aux Pauvres luy est fait comme à luy-mesme , & qu'il prepare son Royaume à ceux qui font ainsi un bon usage de leur bien , elle s'est préparée à sa fin dernière, ayant voulu faire son Testament qu'elle a rempli de legs pieux & dignes de sa bonté envers un grand nombre de personnes & de tous ses Do-

GALANT. 255

mestiques , ce qui peut servir d'exemple aux personnes de qualité qui veulent se sauver dans ce siècle , où nous ne voyons que de l'orgueil. Elle a souffert une longue maladie avec beaucoup de douceur , de patience & de resignation , & a esté assistée à la mort par son vertueux Pasteur. Elle est decedée pleine d'humilité ainsi qu'elle avoit vécu , le premier de ce mois , en la 75. année de son âge. C'est ce que vous peut faire sçavoir sur ce sujet ,
Vostre , &c.

J'ajoutéray à ce que vous venez d'apprendre par la lec-

256 MERCURE

ture de cette Lettre , qu'il n'y avoit point de Province dans le Royaume , où Madame la Duchesse de Schomberg ne nourrist quelque Famille de quelque pauvre Gentilhomme. On l'a toujours veüe frugale & austere dans son manger jusqu'à pratiquer les mortifications des anciens Solitaires. Elle tenoit toujours une Table pour les Estrangers, & sur tout pour de sçavans & vertueux Ecclesiastiques, avec lesquels elle prenoit plaisir à s'entretenir des veritez de nôtre Religion. Sa beauté fut au-

trefois l'admiration de la Cour de Loüis le Juste , & sa vertu a esté celle de la Cour de Loüis le Grand. L'Innocence de sa vie toujours uniforme , & la douceur de ses mœurs toujours égale , ont fait qu'elle a esté aimée de trois Reines sans avoir jamais causé de jalousie , adorée des plus illustres Seigneurs & des mieux faits du Royaume , sans avoir donné aucun sujet de parler à la médifance , & honorée de tout le monde , sans qu'elle se soit jamais élevée au dessus des plus petits. Son desinte-

Augst 1621.

Y

258 **MERCURE**

ressement a esté si merueilleux qu'elle a refusé plusieurs fois cent mille écus comptant que M^r de Schomberg voulut luy donner avant sa mort , parce qu'un pieux & sçavant Curé de Paris , de qui elle prit conseil, luy dit qu'elle ne pouvoit prendre cette somme à l'insceu des Heritiers de son Mary. Elle avoit un goust fin & délicat pour tous les Ouvrages d'esprit , en sorte que la plupart des gens sçavans, à la fortune de qui elle a toujours cherché à contribuer , luy envoient les leurs , dont elle

leur disoit ses sentimens d'une maniere si juste qu'ils se trouvoient obligez d'y deférer. Elle parloit tres-bien Italien & Espagnol, & écrivoit fort poliment en François. Ceux qui connoissent le mieux toutes les finesses de nostre Langue, ont admiré une lettre qu'elle avoit écrite à un Abbé de ses amis sur quelque Satyre qu'un extravagant avoit laissé échaper contr'elle. C'est la seule qu'elle ait leuë avec plaisir, haïssant mortellement ces sortes d'ouvrages quand ils estoient faits contre les autres.

Y ij

Sa patience dans les douleurs d'une longue & facheuse maladie, a esté jusqu'au prodige. On ne l'entendoit jamais se plaindre que de ne point assez souffrir, & son apprehension de faire de la peine aux autres, luy faisoit dissimuler ce qu'elle enduroit, de peur d'augmenter le chagrin de ses Amis. M^r le Marquis d'Hautefort, premier Ecuyer de la Reine, est le Frere aîné de cette Duchesse. Ce Seigneur à un avantage bien singulier; qui est d'avoir six enfans dans le Service. M^r le

Comte d'Hautefort son aîné, qui a épousé Mademoiselle de Pompadour, est Colonel du Regiment d'Anjou. Le second, M^r le Marquis de Surville, Colonel du Regiment de Toulouse, a épousé la seconde Fille de M^r le Maréchal Duc de Humieres, veuve de M^r le Marquis de Vassé. Le troisiéme, est M^r le Comte de Montignac, Colonel du Regiment Vexin. Le quatriéme, M^r le Chevalier de Montignac, Capitaine dans le Regiment d'Anjou. Le cinquiéme, M^r le Chevalier d'Hautefort, Lieu-

262 MERCURE

tenant de Vaisseaux, & le sixième, M^r de la Flotte, aussi Lieutenant de Vaisseaux. M^{rs} de Hautefort n'ont point d'autre nom que celui de leur Terre. Ceux qui ont quelque connoissance de la Noblesse savent que c'est une grande preuve qu'elle est ancienne. Ils portent pour armes, d'or à trois forces de Sable.

Quant à feu M^r le Maréchal de Schomberg, Duc d'Allwin. Mary de Madame de Schomberg qui vient de mourir, il estoit Fils d'Henry de Schomberg, Comte de

Nanteüil, Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France, Sur-Intendant des Finances, Gouverneur de Languedoc, Mets & Pays Messin, & de François d'Epinau, Comtesse de Duretal, & Petit-fils de Gaspard de Nanteüil, Comte de Nanteüil, Colonel des Reitres en France, le premier de sa Maison qui y soit venu, & de Jeanne Chasteigner, Sœur de Louïs Chasteigner, Seigneur de la Rocheposay, de l'illustre Maison de la Rocheposay en Poitou. Son Bisayeul

264 MERCURE

estoit Wolfgang de Schomberg, Seigneur de Schonaw, Gouverneur de Rochlitz en Saxe, & sa Bifayeule Anne de Minckuitz. Cette Maison originaire de Misnie, descend de Jean de Schomberg, Seigneur de Saxembourg & Stolberg, en 1396. Les deux Sœurs de M^{le} le Maréchal de Schomberg, sont Jeanne de Schomberg, Femme de Roger du Plessis de Liencourt, Duc de la Rocheguyon, & Jeanne-Armande de Schomberg, Femme de Charles de Rohan, Duc de Montbason, Pair de France.

GALANT. 265

France & Prince de Guimenè.

La Maison de Schomberg
porte d'or au Lyon coupé de
gueules & de Sinople.

Voicy les noms de quel-
ques autres Personnes consi-
derables que nous avons per-
duës dans ce mesme mois.

Messire Jean Bochart, Sei-
gneur de Champigny, cy-
devant Maistre des Requestes,
& qui a esté Intendant de
Justice en Bourbonnois, Li-
moges & Normandie. Il é-
toit Fils de Jean Bochart,
Seigneur de Champigny,
Noroy & Bouconvilliers,

Auust 1691.

Z

266 MERCURE

Conseiller d'Etat , & de Marguerite le Charron , Fille de Pierre le Charron , Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres , & Petit Fils de Jean Bochart , Seigneur de Champigny & Noroy , Maître des Requestes , Président des Enquestes , Conseiller d'Etat , Ambassadeur à Venise , Contrôleur & Surintendant général des Finances , puis Premier Président en la Cour de Parlement de Paris , decedé en 1630. sans avoir augmenté ses biens , & de Madelaine de Neufville de Villeroy , de

la Maison des Ducs de Ville-
roy. Il avoit pour Bisayeul
Jean Bochart , Seigneur de
Champigny , Maistre des Re-
questes , puis Conseiller d'E-
tat , qui avoit épousé Isabeau
Allegrain , d'une Famille qui
a donné deux Chanceliers de
France , & pour Trisayeul
Jean Bochart , Seigneur de
Champigny & Noroy , qui
avoit pris alliance avec Jeanne
Tronson , Fille de Jean Tron-
son , Conseiller au Parlement
de Paris. Son Quart ayeul Jean
Bochart , Seigneur de Noroy ,
avoit épousé Jeanne Simon ,

Z ij

268 MERCURE

Niece de Jean Simon , Evêque de Paris. Son Quintayeul estoit Jean Bochart , Seigneur de Noroy , Conseiller au Parlement de Paris sous Charles VI. & sa Quintayeule , Jacqueline de Hacqueville, d'une Famille qui a donné un premier President au Parlement de Paris. M^r Bochart de Champigny qui vient de mourir a plusieurs Fils , l'un Evêque de Valence , l'autre Chanoine en l'Eglise de Chartres , & un autre Intendant de Justice en Canada , Acadie , Isles & terre ferme de l'Ame-

rique. La Maison de Bochart porte d'azur, au Croissant d'or, surmonté d'une Etoile de même.

M^e Antoine Girard, Comte de Ville Tancuse, Seigneur d'Epinay sur Seine & de la Briche, cy-devant Procureur General en la Chambre des Comptes de Paris. Il avoit esté auparavant Conseiller au Grand Conseil. Son Pere Loüis Girard, Seigneur de ces mêmes lieux, Procureur General en la Chambre des Comptes, avoit épousé Marie Royer, Fille de Jean Royer, Seigneur du Breüil, en Tou-

Z iij

270 MERCURE

raïne , qui a eu deux Sœurs ;
l'une mariée à feu M^r de Fau-
con de Ris , premier Presi-
dent au Parlement de Nor-
mandie , & l'autre à M^r Co-
tignon de Chauvry , premier
President en la Cour des Mon-
noyes. Son Ayeul estoit Ni-
colas Girard , Seigneur du
Tillay en France , & son
Ayeule Charlotte de Merle,
Fille de Guillaume de Merle,
Seigneur du Tillay , Petite-
Fille de Germain de Merle,
Seigneur du Tillay , Con-
seiller du Roy , General des
Monnoyes de France , & Pre-

voft des Marchands à Paris.
 Son Oncle Henry Girard ,
 Seigneur du Tillay , Maiftre
 des Requestes , époufa Ma-
 delaine Barentin , dont font
 venus deux Fils, ſçavoir Char-
 les Girard , Seigneur du Til-
 lay , Prefident en la Chambre
 des Compres à Paris , qui a
 épouſé Eliſabeth de Bailleul ,
 Fille de Nicolas de Bailleul ,
 Baron de Chateau Gontier ,
 Prefident à Mortier du Par-
 lement de Paris , & Louis
 Girard , Seigneur de la Court
 des Bois , Maiftre des Re-
 questes, M^r Girard de Ville-

272 MERCURE

Tancuse , dont je vous ap-
 prens la mort , n'a point eu
 d'Enfans de Dame Claude de
 Seve, à present sa Veuve , Fille
 de Jean de Seve , Seigneur de
 Plotard , President en la Cour
 des Aides , Petite-Fille de
 Guillaume de Seve , Seigneur
 de Saint Julien , Conseiller
 d'Etat, & de Catherine Catin,
 qui estoit Fille de Jean Ca-
 tin , Seigneur de Plotard , &
 de Catherine de Rochefort,
 de la Famille des Fondateurs
 de la Maison & College de
 Boissy.

M^{re} Nicolas- Jeannin de

Castille, Marquis de Montjeu, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secrétaire des Ordres de Sa Majesté, & Trésorier de son Epargne. Pierre de Castille, Conseiller au Parlement de Paris, épousa Charlotte Jeannin, Fille unique de Pierre Jeannin, Baron de Montjeu, Dracy & Chagny, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, Sur-Intendant & Contrôleur general des Finances de France, mort en 1622. & depuis cette alliance, leurs Descendants ont joint le nom de

274 MERCURE

Jeannin à celuy de Castille.

J'oubliai la dernière fois de vous parler de la mort de Madame la Comtesse de Ragny, arrivée depuis quelque temps à Autun en Bourgogne. Elle estoit d'une des meilleures maisons du Royaume; mais plus distinguée encore parmy les Dames vertueuses, que sa famille ne l'estoit parmy les plus anciennes. L'humilité qu'elle a fait paroistre par l'ordre qu'elle a donné pour sa sepulture, pourroit, faute d'autres, estre un témoignage de celle qu'elle a toujours eue

GALANT. 275

pendant sa vie. Elle a voulu, comme pour servir encore d'exemple après sa mort à la Bourgogne, qu'on l'enterrait dans le Cimetiere de la Paroisse sans aucune cérémonie. Voicy son Epitaphe.

Par une humilité qui doit estre admirée

Ragny voulut sans pompe estre enterrée,

Et n'avoir qu'un simple tombeau.

Sa naissance vouloit un Monument plus beau.

Ses charitez d'éternelle memoire

Sont les témoins de sa vertu.

276 MERCURE

*Elle fut toujours sage , & pour com-
ble de gloire*

*Elle mourut enfin comme elle avoit
vestu.*

*On ne sçait pas qui perdit plus
en elle ,*

*Quand le Ciel termina ses jours ;
Les Riches à sa mort perdirent un
modèle ,*

Et les Pauvres un grand secours.

M^r le Chancelier ayant remis entre les mains du Roy sa demission de la Charge de Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres de Sa Majesté , que feu M^r de Louvois avoit possédée , Sa Majesté a voulu montrer la satisfac-

tion qu'elle avoit des Services de M^r de Barbezieux son Fils, en le gratifiant de cette Charge, & en mesme temps, Elle a consenty que M^r le Chancelier gardast l'Ordre, quoy que cela ne soit plus permis à ceux qui se defont de leurs Charges.

On a fait dans l'Eglise des Invalides un Service solennel pour le repos de l'ame de feu M^r de Louvois. Je vous ay déjà mandé que c'est le lieu où son corps est inhumé. Tout ce qu'il y a présentement de personnes de distinction à Paris dans le Clergé,

278 MERCURE

dans la Robe , & dans l'Épée , se trouva à ce Service. On en fit un quelques jours après dans l'Eglise des Capucins , où le cœur de ce Ministre repose.

Les Peres Capucins qui le reconnoissoient pour leur Protecteur & leur Sindic general en France , se sont acquitez du mesme devoir , & pour donner au Public des marques de la veneration qu'ils ont pour la memoire de ce grand homme qui les honoroit de son estime & de son affection particuliere , ils

GALANT. 279

ont fait dans tous leurs Con-
vens de ce Royaume un Ser-
vice solennel pour le repos
de son ame. Le P. Louïs de
Jully, Definiteur General, &
Provincial de la Province de
Paris, donna le premier ses
ordres pour ceux de Paris &
de sa Province.

Je viens au détail du Siege
de Montmelian, dont la prise
n'estoit pas si facile que quel-
ques-uns se le sont imaginé,
parce que les Assiegeans é-
toient exposez au Canon du
Chasteau. M^r de Genlis ou-
vrit la Tranchée le 27. de Juil.

280 MERCURE

les, & il la poussa jusqu'aux Capucins, à deux cens pas de la Ville. Elle fut conduite le second jour jusques au delà de leur Jardin. On fit un grand parallèle, & l'on commença à travailler à une Batterie de quatre pieces. Il avoit fallu s'avancer fort avant pour tâcher de se couvrir du Canon du Chasteau, qui ayant trente ou quarante pieces à nous opposer, faisoit craindre pour nostre Batterie. On employa la troisième nuit à accommoder les Tranchées, & à travailler à la Batterie, par-

GALANT. 281

Et que le Canon n'estant pas encore arrivé, il estoit inutile d'avancer plus loin. Le quatrième jour, M^r de la Hougue traça luy mesme un boyau qui approchoit de la muraille du Jardin des Jacobins, qui sont sur les murailles de la Ville, & on travailla aussi à accommoder la Batterie, qu'une grande pluye, qui se joignit à la pesanteur des terres, fit presque ébouler. On y amena le Canon, & à la pointe du jour il commença à battre trois Tours, la Courvine, & l'Eglise des

Augst 1691.

A a

282 MERCURE

Jacobins , d'où l'on tira beaucoup. La nuit du 31. de Juillet au premier d'Aoust, on fit un boyau paralelle aux trois Tours que l'on battoit , & la nuit du premier au second, non seulement on s'étendit, au delà de quatre autres pour y établir une Batterie , mais on poussa une Tranchée au delà de la Riviere, pour attaquer le Fauxbourg de la Chaîne. M^r de Thoy, Brigadier d'Infanterie , estoit ce jour-là de garde à la Tranchée. M^r de la Hoguette y vint sur les dix heures , & y donna

plusieurs ordres , & sur tout pour faire avancer une piece de seize , afin de faire tirer à barbette sur l'Eglise qui incommodoit beaucoup. Sur le midy, M^r de Thoy voulant profiter du silence des Ennemis , fit porter au pied de cette Eglise dans un endroit couvert des madriers par six Grenadiers du Regiment de Lorraine , afin d'y établir un Mineur. Les six Grenadiers passerent sans essuyer un seul coup , & placerent les madriers. M^r de Ponac, leur Capitaine , passa ensuite avec

A a ij

284 MERCURE

quatre autres. On faisoit tirer pendant ce temps-là pour les soutenir, & pour empêcher les Ennemis de voir ce qui se faisoit. M^r. d'Hocquincourt ayant entendu le fou, & n'écoulant plus que la valeur ordinaire à ceux de cette Maison, passa par dessus la Tranchée, & vint tout à découvert avec un détachement de son Regiment, & profitant du temps que M^r. de Thoy estoit occupé à faire tirer, il se jeta dans le Jardin, & alla jusqu'au pied de la muraille, où il fut blessé, ce qui l'obligea de se

GALANT. 285

Retirer. M^r de Thoy accompagné de quelques Officiers, & des Grenadiers de Lorraine, fit paroître beaucoup de fermeté en cette occasion. Le 3. & 4. de ce mois se passerent à faire accommoder les Batteries, & à les faire tirer, ce qui réussit si heureusement, que sur les quatre heures du soir, comme on relevoit la Tranchée, les Habitans firent battre la Chamade, & Jacques Salomon & François Cabourer, Sindics de la Ville, s'estant presentez, ils offrirent au nom de ladite Ville, d'en re-

286 MERCURE

mettre les portes le lendemain
5. Aoust , à dix heures du
matin , à M^r de la Hoguette,
Maréchal de Camp des Ar-
mées du Roy , commandant
l'Armée de Sa Majesté devant
Montmelian , au moyen de-
quoy , il fut arresté ce qui
ensuit.

*Il sera fait une Trêve pen-
dant quatre jours , à commencer
demain Dimanche 5. Aoust , à
dix heures du matin , & qui
finira Jendy 9. du mesme mois ,
à pareille heure ; pendant lequel
temps il y aura cessation d'armes
de part & d'autre , & les Ha-*

bitans pourront sortir de la Ville avec leurs Femmes, Enfans, Biens, Meubles, & autres effets, pour se retirer par tout où bon leur semblera, sans trouble, dans les Etats de Savoye.

Toutes les portes de la Ville seront ouvertes & livrées demain s. Aoust, à dix heures du matin aux Troupes de Sa Majesté, auxquelles il sera permis de faire les Travaux nécessaires pour se mettre à couvert des insultes de la Garnison du Chasteau, bien entendu qu'aucun des Travaux ne pourra estre fait sur le glacis dudit Chasteau.

288 MERCURE

Que les Troupes de Sa Ma-
jesté pourront détruire & ren-
verser les murailles de ladite
Ville, ou les reparer, si bon leur
semble.

Qu'aucunes Troupes. du Roy
n'approcheront du Chasteau pen-
dant lesdits quatre jours.

Pour seureté de la Trêve cy-
dessus scra donné de part &
d'autre, entre nous & le Mar-
quis de Bagnasque, Gouverneur
de Montmelian, chacun un Of-
ficier en Otage.

Les Bourgeois & Habitans
seront tenus avant la sortie de
remettre entre les mains du Roy
les

les armes à feu qu'ils ont en leur pouvoir, avec les munitions de guerre & de bouche qui sont dans la Ville.

Il sera fait de tres-humbles remontrances à Sa Majesté pour obtenir la continuation de leurs privileges.

Il sera donné des Ostages de la part de la Ville, pour assurance qu'il n'y a aucuns Fourneaux, Mines, ny autres Ouvrages souterrains pour surprendre les Troupes de Sa Majesté; & en cas qu'il s'en trouvast, ils se soumettront aux peines des Ordonnances, après lesquels

Aoust 1691.

B b

290 MERCURE

quatre jours ils seront mis en liberté pour se retirer où bon leur semblera.

M^r le Marquis de Bagnasque sera tenu de ratifier le présent Traité pour la durée seulement de la Trêve, après laquelle les actes d'hostilité pourront recommencer.

Quant à ce qui s'est passé ce mois cy en Allemagne, je vous diray que les Ennemis avoient cru nous étonner en passant le Rhin; mais ce passage a esté plutôt fait par vanité que dans le dessein de

Menter aucune chose. Aussi
 en ont-ils la honte. Toutes
 nos Places s'estant trouvées
 en bon estat, ils n'ont osé
 entreprendre rien chez nous,
 & sans les y apprehender nous
 avons esté chez eux, où nous
 ne sommes pas demeurez sans
 y rien faire, puis que ce n'a
 esté d'abord qu'alarmes, que
 prises de Places & contribu-
 tions, & qu'ils ont esté obli-
 gez de repasser le Rhin, tou-
 tes leurs marches n'ayant ser-
 vy qu'à les fatiguer. Le Jeudy
 2 de ce mois, nostre Armée
 décampa d'Offembach au

Bb ij

point du jour à deſſein de combattre les Ennemis , ſur un faux avis que l'on avoit apporté à M^r le Maréchal de Lorge , qu'ils ſ'avançoient pour ſe venir emparer de la petite Hollande , & nous empêcher de paſſer le Rhin à Philisbourg. On marcha Tambour battant, méche allumée, & Enſeignes déployées juſqu'à la petite Hollande , où l'on ne trouva perſonne. Ainſi l'on fit défiler tous les Bagages par Philisbourg , & il ſe trouva que le jour ſuivant tout eſtoit paſſé dès le point

du jour. Alors on sonna la marche, & les Troupes commencerent à défilér. M^r le Comte d'Auvergne qui commandoit l'avant-garde estoit à la teste, & fit alte aux Capucins, jusqu'à ce que l'Armée entiere eust défilé. Tout estoit en joye. On marcha à droite, & l'on alla camper à Graben. On y demeura jusqu'au 8. sans avoir eu aucunes nouvelles des Ennemis que par M^r de Melac qui arriva le 7. avec un détachement de douze cens hommes. Il prit trois Hussards & qua-

B b iij

294 MERCURE

tre Soldats , par lesquels on
sçeut qu'ils estoient dans la
Plaine d'Heidelberg. Aussitost
on donna les ordres pour
partir le lendemain , & ce
jour-là on vint au pied de
Doullac dans un petit Valon
à Cretzingen. Le Pays est
d'une beauté enchantée, L'In-
fanterie se posta sur des Col-
lines qui entouroient le quar-
tier du Roy, & l'on n'eust pû
souhaiter une plus belle si-
tuation pour une Armée. On
y trouva fontaine, ruisseaux,
puits , rivières , des fourages
en quantité , & du vin en a-

bondance. Ce jour-là même on prit le Château de Ramfingen , où il y avoit trois Fauconneaux , & une infinité de fourages , du vin , & autres choses que les Payfans y avoient apportées, les croyant là en plus grande sécurité que dans leurs Villages. Ce Château fut abandonné à l'approche de nos Troupes. Le 9. M^r le Duc de Villeroy fut commandé. C'estoit son rang pour marcher. Il eut un détachement de Cavalerie, d'Infanterie & de Dragons , avec un ordre de M^r le Maréchal

B b iiij

296 **MERCURE**

d'aller faire payer derrière Dourlac le reste des contributions qui estoient deues, & qui se montoient à quatre-vingt mille livres. Il alla à une petite Ville du Marquisat de Dourlac appelée Forshheim, dans une gorge qui donne entrée dans le Wirtemberg. Il y avoit garnison Allemande. On fit sommer la Place par un Tambour, mais comme elle refusa d'écouter les propositions qui luy furent faites, on se mit en estat de l'assiéger. On la battit quelque temps, & les

Assiegez se défendirent vigoureuſement. Il y avoit déjà brèche , & le Commandant avoit battu la Charnade , quand le Comte de Furstemberg paſſant aſſez près de là avec un Regiment de deux mille hommes , on l'avertit que les François eſtoient autour de Forſheim, avec un fort petit détachement de Cavalerie , & que pourveu qu'il ſe preſentast, il les contraindrait de lever le Siege. Ce fut à quoy ce Comte ſe diſpoſa. Il prit deux cens hommes , & vint en bon

298 MERCURE

ordre à une petite garde de Carabiniers qui estoient pied à terre. Il la força, & prit quelques chevaux ; mais il fut bien étonné lors qu'il se fut jetté dans la Ville, de la voir serrée de trois mille hommes. Il s'y fit en peu de temps une brèche à monter trente de front, de sorte que la prise en estant inévitable, il fit battre la Chamade. On s'approcha pour sçavoir ce que c'estoit, & il demanda à sortir avec la Garnison, ce qui luy fut refusé. Dans le mesme temps, les Bourgeois

qui avoient pris les armes, firent une décharge sur ceux qui s'estoient avancez. M^r de Villeroy y courut assez de risque, puis que M^r de Bonsecour, Capitaine de Dragons, qui estoit auprès de luy, receut un coup de Mousquet à l'épaule, dont il mourut quatre jours après. Cette action irrita fort M^r de Villeroy, qui ne vouloit plus leur faire de quartier, mais ayant sceu que le Comte de Furstemberg n'y avoit aucune part, il se contenta de les faire tous Prisonniers de guerre. La Garni-

300 MERCURE

son estoit de quatre cens hommes. M^r de Chovel , autre Capitaine de Dragons , fut blessé dans la même occasion. On a fait sauter les Tours de Forsheim , & les Moulins ont esté brûlez. Le 15. au matin, M^r de la Besliere, Mestre de Camp, fut détaché avec trois cens Maistres, pour aller reconnoître les Ennemis dans leur Camp de Bretten, qui n'étoit qu'à trois petites lieues du nostre. Il partit à minuit, & il se trouva au petit jour à la veüe de leur Garde. Il détacha quarante Maistres avec

quelques Officiers pour enlever leur Garde avancée, & cela fut executé heureusement. Ils en tuerent six, en firent un prisonnier, & culbuterent la grande Garde jusque dans le Camp, ce qui leur causa de grandes alarmes. Cela fait, ils se retirerent sans avoir perdu un seul homme. Le 16. au matin on décampa de Cretzingen. M^r le Comte d'Auvergne étoit de jour, ce qui luy fit prendre le poste d'honneur, qui estoit l'Arriere-garde. On s'attendoit fort à voir les Ennemis en estant si proche,

mais ils ne parurent point.
On vint camper à Weyer,
près d'Etlingen, Ville qui
fut brûlée il y a deux ans par
M^r le Maréchal Duc de Du-
ras. Ce Camp est tres-beau.
Il a sa droite au dessus de
Weyer, & sa gauche à Etlin-
gen. En arrivant à ce Camp,
un Party commandé par un
Cavalier de S. Germain Beau-
pré, qui estoit party de l'autre
Camp, joignit les Troupes du
Roy. Il avoit soixante & cinq
hommes, & s'estoit embus-
qué si à propos, que les Enne-
mis ayant passé devant luy en

revenant du fourage, il en prit
soixante & quatre, & soixante
& deux chevaux, & en auroit
pris beaucoup davantage, si
un Cavalier ennemy n'eust
tiré, ce qui l'obligea de se re-
tirer en diligence avec ses
prisonniers & les chevaux.
Ce mesme jour, il arriva onze
Escadrons de Cavalerie & de
Dragons, qui estoient demeu-
rez proche Landau pour cou-
vrir l'Alsace pendant que nos
Troupes passoient le Rhin.
Le 12. M^r de Balnicres, Ma-
jor de Carabiniers, fut deta-
ché avec cinquante Maistres,

cent Carabiniers, & cinquante Dragons, pour aller reconnoître l'Armée ennemie qui estoit à Weingarden. Il passa la grande Garde des Allemans jusque dans leur Camp, & emmena quelques Prisonniers qu'il fit en chemin. Nos Troupes estoient encore à Weyer le 21. sans que M^r de Melac, qui estoit party avec cinq cens Chevaux, fust de retour.

Je reprens l'Article de Flandre au jour où j'en finis le Journal la dernière fois. L'Armée du Roy qui avoit passé la Sambre à la Bussière,

le 22. du passé , & qui estoit
venue ce même jour camper
à Silenrien, une lieuë en deça
de Bossu , décampa le 23. au
matin à la poinre du jour , &
arriva de fort bonne heure à
Florenne , quoy qu'elle eust
fait une assez longue alté de-
vant Philippeville , tandis
que M^r le Maréchal Duc de
Luxembourg estoit dans la
Place. Le Prince d'Orange
qui estoit arrivé à Gerpinc le
jour précédent, fut fort éton-
né quand il apprit que l'Ar-
mée du Roy arrivoit à Flo-
renne. La marche estoit si

Aoust 1691.

Cc

longue, & il y avoit tant de défilez à passer pour venir occuper ce Camp, qu'il n'avoit pas cru pouvoir estre prévenu. Son dessein en passant la Sambre, estoit d'y venir, mais la diligence de M^r le Maréchal l'obligea de demeurer à Gerpinc.

Le 25. M^r de Luxembourg alla en personne reconnoître le Camp des Ennemis avec un détachement des Gardes du Corps, & de la Gendarmerie. S tost qu'ils virent paroître les Escadrons du détachement à la sortie du bois qui est sur

la droite entre Florenne & Gerpine, ils se mirent en Bataille à la teste de leur Camp, & s'étendirent plus d'un quart de lieuë sur leur gauche.

Le 24. le Prince d'Orange fit faire des Batteries de Canon de Brigade en Brigade le long de la premiere Ligne, & commença de se retrancher.

Le même jour, M^r le Maréchal, tant pour ménager les fourages, que pour embarasser le Prince d'Orange, envoya tous les gros Bagages à Philippeville & à Mariembourg.

Le 25. il fit faire un mou-

Cc ij

vement a la gauche ; & la recula pour mieux assurer le Camp, & parce qu'il y avoit des hauteurs en delà d'un grand Ravin qui estoit devant la ligne, & que le Canon auroit esté à craindre, M^r le Maréchal par pure precaution fit faire des Batteries de Canon à tous les endroits où il pouvoit estre utile qu'il y en eût. Il fit aussi faire des abatis dans les Bois qui estoient entre les deux Armées pour pouvoir faire passer la Cavalerie en Escadrons. Tous ces mouvemens alarmerent le

Prince d'Orange , sur tout
 quand il sceut que M^r le Ma-
 réchal avoit dépeché un
 Courrier à M^r de Boufflers,
 qui venoit de l'expédition de
 Liege pour l'obliger d'avancer.
 Il fit faire des deffences de sor-
 tir du Camp sous peine de la
 vie , & cela fut si bien exe-
 cuté , que le 28. au matin M^r
 le Maréchal , ayant eu avis
 que les Ennemis devoient fai-
 re le lendemain un fourage
 sur leur gauche , y alla avec
 toute la premiere Ligne sur
 les trois heures après midy ,
 & leur enleva ce fourage à

310 MERCURE

une demy - heure de leur
Camp sans qu'ils parussent.

Le 29. la seconde Ligne
fit encore un fourage aussi
hardy du mesme costé, & avec
le mesme succès. Cependant
comme Florenne où estoit le
quartier General se trouvoit
fort loin du Camp, & que
les Ennemis auroient pû le
canonner, si la peur d'estre
canonnez eux-mesmes ne les
avoit empeschez de penser à
autre chose qu'à se garantir,
M^r le Maréchal trouva à pro-
pos de mettre le quartier Ge-
neral à Hennetenne, qui est

GALANT. 311

un petit Village qui se trouvoit à la gauche du Camp dans la seconde Ligne. Le quartier General s'y vint établir dès le mesme jour.

Le 30. M^r de Boufflers alla camper sous Dinan avec neuf Bataillons, & quarante Escadrons pour consumer les fourrages des environs de cette Place, & pour empêcher que le Comte de Cerclos, & le General Flemmingue ne l'investissent. Ils estoient à portée de le faire s'ils n'avoient pas esté aculez.

Le 31. M^r de Boufflers eut

312 **MERCURE**

ordre de s'avancer avec la Cavalerie du costé de la Plaine S. Gerard pour soutenir la Cavalerie de la premiere Ligne qui alla fourager, avec ordre de bruler les restes du fourage, & tout ce que le Prince d'Orange avoit fait marquer pour son Armée.

Le 1. de ce mois M^r le Maréchal alla à Philippeville avec M^r l'Intendant pour visiter les fourages & avoines qu'on y avoit fait venir, dans la crainte que l'on avoit d'en manquer. M^r de Nave, Gouverneur de cette Place, les
 traita

GALANT. 313

traita magnifiquement, & ils ne furent de retour au Camp que le soir. Le meſme jour M^r le Duc du Maine alla à Dinan, & viſita la Place qu'il trouva en fort bon eſtat. Le 2. M^r le Mareſchal alla viſiter le Camp de M^r de Boufflers, & luy donna l'ordre de décamper le lendemain, & de ſ'approcher à une heure de l'Armée, ce que M^r de Boufflers executa le 3. en venant camper à une heure de la droite de l'Armée. On fit un fourage ſur les Ennemis, & le ſoir on entendit trois

Augſt 1691.

Dd

314 MERCURE

décharges de leur Canon & de leur Mousqueterie. C'étoit une réjouïssance pour quelque avantage que le Prince d'Orange pretendoit avoir eu en Irlande.

Le 4. on entendit le Canon de Charleroy qui tira pour le mesme sujet.

Le 5. Monsieur le Due de Chartre, Monsieur le Duc du Maine & M^r le Maréchal allerent disner à Philippeville.

Le 6. M^r le Maréchal ayant eu avis que les Ennemis avoient fait un mouvement, & que le Prince d'O.

GALANT. 35

range estoit allé du costé de Valcour, avec cinquante Escadrons pour marquer un Camp, il fit un détachement des Carabiniers & de quelques Dragons, & alla reconnoistre ce mouvement en personne ; il s'avança jusqu'à Valcour, & ayant reconnu que le Prince d'Orange se retiroit, & qu'il n'estoit pas possible de l'attaquer, y ayant des ruisseaux & des ravins à passer pour aller à luy, il se retira, & la Cavalerie de la gauche qui avoit eu ordre de se tenir preste, en receut un

D d ij

316 MERCURE

autre de se reposer.

Le 7. les Ennemis décamperent de Gerpine. M^r le Maréchal alla reconnoistre leur marche , & ayant remarqué qu'ils marchaient du costé de la Buffiere , il fit décamper l'Armée le 8. à la pointe du jour pour s'approcher d'eux & les suivre. L'Armée alla camper ce jour-là à Cerfontaine. Les Ennemis camperent ce mesme jour à Court , & étendirent leur droite jusqu'à Castillan à une heure & demie de Beaumont, dans le dessein de passer le

ruisseau le jour suivant , & d'aller occuper le Camp de Grandrieu , où il y avoit beaucoup de fourage. On fut averty que le Prince d'Orange s'estoit emparé de Beaumont , qu'il y avoit mis deux mille hommes de Cavalerie , qu'il avoit donné le commandement de ce poste au Comte de Lippe , & que M^r de Verac qui y commandoit pour le Roy , s'estoit retiré avec cent hommes d'Infanterie , qu'on y avoit laissez. M^r le Maréchal fit separer les gros bagages qui avoient joint l'Armée.

Dd iij

318 MERCURE

dans la marche de Florenne à Cerfontaine , & les envoya à Chimay pour en estre débarrassé dans la marche qu'il avoit envie de faire.

Le 10. à dix heures du soir , l'Armée quitta Cerfontaine & alla camper à Grandrieu. On n'a jamais fait une marche plus hardie. L'Armée marcha sur cinq Colonnes à costé de celle des Ennemis , par des Bois impraticables & des défilez continuels , & se trouva en bataille le 11. à sept heures du matin sur la hauteur qui est devant Beau.

mont, les Ennemis arrivant seulement en delà du Ruifseau dans le dessein de le passer, pour occuper le mesme Camp où l'Armée du Roy estoit déjà établie.

La plupart des Tentes étant dressées, & l'artillerie venue, le Prince d'Orange ne put cacher alors sa surprise. Il dit publiquement qu'il falloit que l'Armée de France eust des ailes, & qu'elle eust volé, ne pouvant comprendre comment elle avoit pû arriver si tost par une marche inconnue. Cependant il s'avança sur la

D d iij

320 MERCURE

droite de Beaumont entre deux petits bois sur une es-
pece de talus , où il mit de
l'Infanterie en bataille. Il s'é-
tendit jusques au ruisseau où
il avoit déjà fait travailler la
nuit, & qu'il estoit venu vi-
siter exactement. Cela attira
une petite escarmouche de
quelques Volontaires & d'une
petite Garde de Carabiniers, où
un Capitaine des Ennemis eut
son cheval tué & fut pris,
mais relâché , parce que ceux
qui avoient poussé trop avant,
furent poussez à leur tour.
M^r le Duc du Maine, après

avoir observé les Ennemis, alla rejoindre M^r de Luxembourg qu'il trouva avec Monsieur le Duc de Chartres, regardant d'un autre costé, d'où l'on apperçût que les Ennemis avoient farcy de Troupes un vuide dans le bois qui estoit sur la droite de Beaumont à leur égard. C'est une hauteur d'où ils descendoient par trois chemins jusques au ruisseau. On leur y vit établir quelques pieces de canon & huit chariots d'artillerie que l'on remarquoit distinctement. On vit encore travailler à des

322 MERCURE

passages dans le fond & y descendre un gros corps d'Infanterie qui s'y établit. La Cavalerie qui occupoit toute la hauteur , estoit vestuë de rouge , & montée sur des chevaux blancs ; ce qui les faisoit connoître pour estre les Gardes du Prince d'Orange. Tout cela ne fit faire d'autre mouvement aux nôtres que celui d'avancer la Brigade d'Infanterie du Roy , & celle de Champagne à la teste d'un Village qui estoit devant eux , où M^r de Luxembourg & Monsieur le Duc de Chartres, avec M^r le Duc du Maine,

s'établirent pour estre plus à portée de tout, laissant les équipages au quartier de Grandrieu. Cependant on fit avancer une vingtaine de pieces de canon ; à la teste du Village, qui commencerent à tirer sur les dix ou onze heures. Les premiers coups firent fuir l'Infanterie qui estoit dans le fond, & tirant en suite sur la hauteur, on en vit retirer toutes leurs troupes assez promptement, & par tout où elles paroïssent, dès qu'on y tiroit on les voyoit fuir fort diligemment. M^r de Luxemboug.

324 MERCURE

qui avoit envoyé ordre à M^r de Rosen de marcher avec la Cavalerie de la seconde ligne de la droite pour occuper un grand terrain qui estoit sur nostre gauche au delà de Couffors, voulut aller voir ce costé-là, & suivy de tous nos Princes, passant tout le long de la teste de nos Gardes, il s'avança assez près d'une autre hauteur qu'occupoient les Ennemis sur leur droite, où il paroissoit une si grosse troupe d'Officiers épars, qu'on ne doutoit point que le Prince d'Orange n'y fust. Il y avoit

mesme sur le haut des Tentes dressées comme s'il avoit voulu y demeurer. En passant, les nostres furent salüez de deux petites pieces de canon qui furent les seules qui se firent entendre de leur costé ; même ce canon tira si mal qu'on y risposta par derision, de quelques coups de pistolet, & ensuite par des huées qu'on leur fit. Ils continuerent encore à tirer cinq ou six coups des mesmes pieces qui ne firent rien, & dont nostre Garde de Cavalerie qui en estoit à portée, ne s'ébranla pas. On

326 MERCURE

alla donc sur la gauche, d'où
en attendant M^r de Rosen,
on vit que les Ennemis se re-
tiroient, mais si brusquement
qu'on n'auroit pas eu le temps
de passer le Ravin pour pouf-
ser leur arriere-garde. De là,
M^r de Luxembourg amena ses
Troupes sur la droite, d'où l'on
vit que celles qu'ils avoient
de ce costé-là, en faisoient de
mesme. On vit de plus sortir
des troupes de Beaumont qui
faisoient juger que les Enne-
mis l'avoient abandonné;
mais ils tirèrent nos gens de
ce doute par deux pieces de

GALANT. 327

fer qu'ils y avoient trouvées
& qui tirèrent sur les nostres,
qui en passerent fort près On
les fit suivre par M^r de Rosel
avec cent chevaux. Il ne les
pût joindre, quoy qu'il les
suivist jusques à la veuë de leur
Camp, où il y eut une escar-
mouche dans laquelle un de
nos Cavaliers fut blessé, un
des leurs tué, & quelques
uns faits prisonniers. Ils re-
tournerent dans leur mesme
Camp, ayant leur gauche vers
Floranchamp, & leur droite
à Castillon. Le terrain qu'ils
venoient d'abandonner fut

328 MERCURE

occupé par un grand nombre de Volontaires , qui y coururent un moment après On n'y trouva personne , mais quantité de haches , d'outils , de sacs , du pain , & beaucoup d'autres choses : ce qui fut une marque du desordre de leur retraite. On y trouva même plusieurs chevaux tuez avec quelques Officiers.

Depuis le 12. jusqu'au 24. tout se passa à observer les Ennemis , à les inquieter dans leurs fourages , & à leur enlever des Partis entiers. Le 22. au soir, M^r le Maréchal

ayant appris qu'ils devoient décamper , après avoir fait sauter les tours & les portes de Beaumont , & que leur dessein estoit de passer la Sambre , donna l'ordre pour décamper aussi le lendemain.

Le 23. plusieurs avis differens ayant rendu leur marche incertaine , Mr le Maréchal qui avoit fait battre la generale dès deux heures du matin, pour décamper avant le jour, differra le décampement jusqu'à ce qu'il fust mieux instruit. Sur les neuf heures , ils sceut qu'ils marcheroient du

Aoust 1691.

E c

330 MERCURE

costé de la Buſſiere, ce qu'il luy fit envoyer tous les Vivandiers de l'Armée à Maubeuge, afin d'y passer la Sambre. Il fit marcher l'Armée du costé de Domſtienne. Elle passa au milieu du Camp que les Ennemis venoient de quitter, & où toutes les Barraques & les fourages brûloient encore, & campa à Estrées, où est le quartier general, les Ennemis ayant brûlé le Chasteau de Domſtienne, qui estoit tres beau, & appartenoit à la Princesse Marianne. On apprit le mesme jour que les

Ennemis, bien loin de passer la Sambre, marchoient du costé de Dinan; qu'ils avoient campé à la plaine S. Gerard, & fait monter par la Meuse une grosse provision de fourrages & beaucoup d'Artillerie, & que le quartier du Prince d'Orange estoit à l'Abbaye du Moulin. On ne sçavoit pas encore si c'estoit pour faire le Siege de cette Place, ou pour la bombarder.

Le 25. jour & Feste de Saint Loüis, M^r l'Abbé Riqueti, qui est toujours auprès de M^r le Maréchal Duc de Luxem-

E c ij

bourg , fit faire abjuration à un Officier François de la Maison de Sancet , d'auprès d'Anjou , qui s'est venu rendre de bonne foy. Il servoit dans les Troupes de Brandebourg , où il avoit pris party lors que le Roy supprima l'Edit de Nantes. Il y avoit quinze jours que M^r l'Abbé Riqueti l'instruisoit , de mesme qu'un Mousquetaire du Prince d'Orange qui s'est rendu avec luy , pour prendre party dans les Troupes de France. Il leur fit un Discours fort consolant , & qui édifia beau-

GALANT. 333

coup tout ce qu'il eut d'Auditeurs.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois passé sur *l'Encensoir* qui en estoit le vray mot, sont Mrs G. Verdel Doyen des Chanoines de Pontorson : Turrault de la Cofsonniere, Chanoine de Saint Pierre du Mans : Morin Conseiller ; & de l'Estre Juge Prevost de Chastillon sur-Indre : L'Epinay-Burer : de Vitré en Bretagne : F. Gondoüin de Lizieux : le Marquis de Guermorvan : de Fosse-cave le Sage, & du Croisier de Morlaix : Galetheau de la rue du Parlement de Bordeaux , & Bigos de la mesme Ville. Le Baron du Quesnoy , Capitaine des Gentilhommes d'Aranches : du Boccage dit Ville-

334 MERCURE

ronde, & Bonnard de l'Hostel du
 Quesnoy de la Place Royale : le
 petit-Intendant & sa charmante
 Cousine de la rue Poupée: l'Ama-
 teur du noble-repos : le Faux-
 Lucien du grand Chastelet , &
 l'Amante affligée : le Phenix , &
 le Beau-Blond de la Rochelle : le
 Berger Tirsis à l'Anagramme ,
Siecle d'Amour : la Marquise Etran-
 gere , à l'Anagramme , *Pure Ima-
 ge de vertu* : la Diane de la Fo-
 rest d'*Alcleon* : la Nympe aiman-
 tée : le Berger des Bagues : la
 Déesse aux Chastaignes : la Brune
 aux jours filez de loye : la Bour-
 geoise deserte : la Belle Iphigenie
 & son Achille : le Chasseur secret
 de la Belle-Forest de la Samaritaine:
 les deux Spirituelles Sœurs du Ve-
 nimen de la rue des Fossoyeurs :

GALANT. - 335

Mesdemoiselles Barodin , Ferret & Boussay de Loches : de Chilly, de la Place : Picard & de Queulx : de Fontaine-Blanche de Ville-neuve : la charmante Lanigou , & l'Ingrate Kyderien de Morlaix ; Monier ; Carriere , & les deux Minvielles de Bordeaux ; M. I. Jouis du petit S. Jean de la Courtille ; la charmante Charlotte le Gras , & son Amy ; la plus Belle des trois Sœurs du Cloistre Saint Mammes ; la petite Congregation de Sainte Marine du quartier de la Mercy ; la Dame de Versailles de Hennebond ; la belle Hostesse du Cordonnier de la rue de Bethisy ; la Sainte Famille ; M. A. du Chardonay , de la rue du Sepulcre ; le Logitien du Quay de la Tournelle ; les deux Precieuses de la rue des

336 MERCURE

Prouvaires ; le grand Chasseur de la Place Royale ; Morne , du Château de Moulins ; la Belle au beau teint, du Cimetiere S. Jean ; la Dame au trésor caché de Bretagne, & son fidelle Epoux.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie a esté faite par un Cavalier Angevin.

ENIGME.

J' Ay besoin d'eau , d'air & de terre ;

Plus fort que moy me fait la guerre,
Je ne quitte jamais mon habit du Printemps ,

Et n'ay point de plaisir que dans le mauvais temps ,

Je veux dire le temps de pluye .
Où tout autre que moy s'ennuye.

Ren-

GALANT. 337

Rencontray-je quelqu'un , jeme mets
à sauter ,

Sans que rien me puisse arrêter.

Quoy que ma gorge soit d'une blan-
cheur extrême ,

Mes cuisses sont en moy ce que le plus
on aime.

J'ay la voix fort vilaine , & mon
chant en nuls lieux

Ne passe pour melodieux.

C'est fait de moy quand je vais à
la Ville ,

Je suis plus à mon aise au rond de
Corbeville.

Vous connoistrez aisément , en
parcourant l'Air nouveau dont vous
trouverez icy les paroles , qu'elles
ont esté mises en chant par un
homme qui a de fort grands talents
pour la Musique.

Avust 1691.

Ff

338 **MERCURE**
AIR NOUVEAU.

P*Etits Oiseaux, rassurez-vous.
Je ne viens point sous ces som-
bres feuillages.*

*Pour interrompre vos ramages ,
Ny troubler des plaisirs si doux.*

*C'est l'amoureuse resverie
Qui me conduit dans ce bois écartés
Et bien loin d'en vouloir à vostre
liberté ,*

*Je viens pleurer celle qu'on m'a
ravie.*

Après vous avoir fait un Journal de ce qui s'est passé en Allemagne & en Flandre depuis un mois , je devrois vous parler avec le même détail des autres Armées du Roy , mais comme cela me meneroit trop loin , il suffit de vous faire voir , qu'elles sont par tout superieures à celles de ses Ennemis , & redoutées d'une maniere qu'ils n'osent accep-

ter le combat qu'elles leur offrent par tout. Mr de Catinat l'a présenté à Monsieur de Savoye qui s'est aussi tost retranché pour l'éviter. Mr le Duc de Noailles a fait la mesme chose en Catalogne , où les Ennemis après avoir fait mine de l'accepter , se sont retirez. Mr le Comte d'Estrées avec six Vaisseaux l'a offert à Papachin qui commandoit dix-huit Vaisseaux Espagnols , & qui est en grande réputation parmy eux , & ce Commandant voyant par trois fois nos Vaisseaux en pane , n'a osé répondre à ce genereux deffy , ny se vanger du bombardement de Barcelonne & d'Alicante , quoy que l'occasion fust belle , puis qu'il avoit trois Vaisseaux contre un. Mr de Tourville a toujours esté en pleine Mer

340 MERCURE

prest à recevoir ou attaquer les Flotes d'Angleterre & de Hollande si elles eussent voulu approcher ; mais elles n'ont point perdu la Manche de veuë afin de nous y attirer , à cause que le lieu leur est avantageux , qu'ils y ont beaucoup de retraites , & que nous n'y en avons aucune. Ainsi ces deux grandes Puissances , dont chacune croyoit estre la Maîtresse de la Mer , n'ont osé risquer un combat hors de la veuë de leurs Ports. Elles se souviennent sans doute de celuy qu'elles y perdirent l'année dernière ; & c'est ce qui les oblige à l'éviter celle-cy. Enfin j'ay raison de dire que les Armées du Roy sont superieures par tout , puis qu'il n'y a pas mesme jusques à nos Armateurs qui ne l'emportent de tous costez par le nombre de

leurs prises sur les Ennemis.

Les dernières Nouvelles de l'Armée de Flandre portent que celle du Prince d'Orange estoit à l'Abbaye de Brogné, qui est environ à cinq lieuës de Dinan & de Philippeville.

Le Roy de Pologne ayant refusé de faire une Paix avantageuse, qui luy a esté plusieurs fois offerte par le Grand Seigneur, ce dernier vient de la conclure avec les Moscovites, au grand desavantage de la Pologne. Je suis, Madame, &c.

A Paris, ce 31. Aoust 1691.

A V I S.

LE Public a souhaité l'Avis qu'il trouvera icy, afin d'apprendre au commencement de chaque mois, le sujet de l'Entretien qu'on luy

Ff iij

342 MERCURE

donnera quinze jours après sur les Affaires du Temps. Le cinquième Entretien sera une suite de celuy qui est intitulé , *Le Prince d'Orange travaillant à son Histoire* , & cette suite contiendra l'Histoire de la mort de Mrs de VVith , & celle de Jean Barneveld , Avocat General de Hollande , arrivée sous le Prince Maurice de Nassau. On y verra de quelle maniere ces trois grands Hommes ont esté les Victimes de deux Princes d'Orange , parce qu'ils servoient comme d'une barriere qui les empeschoit de parvenir à la Souveraineté. Ainsi le parallele de ces deux malheureux Freres avec Barneveld paroistra juste, à l'exception du genre de mort. Cet Entretien ne sera remply que de faits & de preuves , & les moindres

des indices qui découvriront les auteurs de let mort ; les feront connoître d'une maniere qui empêchera qu'on n'en doute ; de sorte que rien ne sera fondé sur de simples raisonnemens , comme les écrits de Hollande , d'où il est aisé d'inférer tout ce qu'on veut , parce qu'ils sont toujours faux. Ainsi l'on tâchera , en ne trompant point le Public par des faussetez , à meriter la continuation de l'accueil qu'il a fait aux derniers Entretiens sur les Affaires du Temps. Il en a esté satisfait , qu'il a fait paroître par ses applaudissemens que l'on avoit attrappé son goust. On continuëra à travailler du mesme stile , puis qu'il a fait connoître que c'est celui qui luy plaist , & qu'on a sujet de croire qu'un goust general ne

344 MERCURE

sçauroit estre mauvais , n'estant impossible que tout le Public ensemble se puisse tromper.

225525 25522525525

T A B L E.

P

Relude.

<i>Tiphon & les Geans , Prologue.</i>	13
<i>Discours fait en presentant le corps de M. de Louvois , au Curé de l'Eglise des Invalides.</i>	22
<i>Discours fait en presentant le cœur de ce Ministre aux Capucines.</i>	28
<i>Services faits pour le mesme.</i>	32
<i>Les Dieux au Conseil sur la destinée du Prince d'Orange.</i>	35
<i>Le Vieil Oiseau , Fable.</i>	93
<i>Réponse faite à un des Discours de M. de la Brosse.</i>	97

TABLE.

<i>La Jalouſie des Enfans de Jacob.</i>	139
<i>Détail curieux de tout ce qui s'eſt paſſé à Srasbourg touchant le feu mis aux Magazins de cette Ville-là.</i>	141
<i>Le Cabinet des beaux Arts.</i>	161
<i>Carte d'Alſace.</i>	166
<i>Educacion de M. de Moncade.</i>	168
<i>Ouvrages nouveaux.</i>	179
<i>Profeſſion digne d'eſtre remarquée.</i>	192
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	185
<i>Histoire.</i>	188
<i>Lettre de M. Boileau ſur la retraite de M. le Marquis de Santenas à la Trape.</i>	220
<i>Conſrairie remarquable.</i>	226
<i>La défaite de la Ligne d'Ausbourg, par M. de Comiers.</i>	241
<i>Morts.</i>	243
<i>M. de Barbezieux eſt pourveu de la</i>	

T A B L E.

<i>Charge de Chancelier & Garde des Seaux des Ordres du Roy.</i>	246
<i>Services solempnels faits pour le repos de l'ame de Mr de Louvois.</i>	277
<i>Journal du Siege de Montmédi.</i>	279
<i>Journal de ce qui s'est passé en Alle- magne pendant le mois d'Aoust.</i>	290
<i>Journal de ce qui s'est passé en Flan- dre depuis le 22. de Juinlet,</i>	304
<i>Enigme.</i>	336
<i>Nouvelles de differens endroits.</i>	338

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Aimables habitans de ce naissant bocage*, doit regarder la page 96.

La Medaille doit regarder la page 161.

L'Air qui commence par, *Petits Oiseaux*, doit regarder la page 338.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, J^{ne} ~~seigneurs~~ ^{seigneurs}, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecl^{er}, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit du present Privilege à Michel Guerout Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre-eux.



